

RAPPORT D'ACTIVITE

URML MARTINIQUE

2017



EDITORIAL	4
L'URML Martinique : son équipe	5
1/ L'Assemblée générale et le personnel	5
Le personnel :.....	5
2/ Le Bureau	6
3/ La commission de Contrôle des comptes.....	6
COMMUNICATION	7
L'URML MARTINIQUE EN ACTION	8
I – Préparation et mise en œuvre du projet régional de santé	9
II – Analyse des besoins de santé et de l'offre de soins	9
1/ Les rencontres de la Baule 2017.....	9
2/ Participation à la CN URPS ML	10
3/ Participation à l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins (SROS)	10
4/ Participation aux réunions et réflexion sur le zonage avec les professionnels de santé.....	11
5/ Relation avec les Internes	12
6/ Convention - Nomenclature	13
III– Organisation de l'exercice professionnel : Permanence des soins, continuité des soins, nouveaux modes d'exercices	14
1/ Permanence des Soins.....	14
2/ Permanence de Soins au centre pénitencier de Ducos	15
3/ Centre 15.....	16
4/ Sécurité des Professionnels de santé.....	16
5/ ESP – CPTS - PTA	17
6/ Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Madinina - CPTS Madinina.....	17
7/ Carte de Coordination des Soins	19
8/ Echange avec les autres URPS	20
9/ Les réseaux de santé.....	20
10/ Echanges avec les différents partenaires.....	20
IV – Actions dans le domaine des soins, de la prévention	22
1/ Actions dans la prévention du suicide	22
a/ Journée Mondiale de Prévention du suicide	22
b/ Etude APSOM PHRC.....	25
c/ Partenariat avec SOS Kriz.....	26
d/ Etude ReSCU-M/ML : Représentations du suicide chez les médecins libéraux martiniquais.....	28
2/ La Santé mentale	28
3/ Lutte contre l'obésité et le surpoids	29

4/ Campagne d'information « Et si c'était un Parkinson ? »	31
5/ Lutte contre les addictions	43
6/ Prévention du cancer du sein	48
7/ Dépistage et Prévention du Cancer du Colorectal	48
V – Actions dans le domaine de la veille sanitaire	49
1/ Risques sanitaires – Catastrophes naturelles	49
2/ Ouragans Irma et Maria - Accueil des impliqués - Mobilisation de l'URML Martinique	50
3/ Séminaire « Gestion de crise et Organisation des plans d'urgence : Les médecins libéraux, des acteurs incontournables »	51
4/ Etude prospective non interventionnelle de la prise en charge en médecine libérale des bébés nés de mamans Zika +	52
VI – Actions dans le domaine de la promotion de la santé	55
1/ Patients experts « Diabète »	55
VII – Mise en œuvre des CPOM, Pôle de santé, Réunions ARS	56
1/ Programme de travail avec l'ARS	56
VIII - Déploiement et utilisation du Système d'information	58
1/ Dépistage de la rétinopathie diabétique	58
2/ Rencontres régionales de la santé numérique : 36 heures Chrono Antilles Guyane	60
3/ Messagerie sécurisée	60
IX - Mise en œuvre du développement professionnel continu	63
1/ Les formations / Réunion d'information	63
2/ Les Congrès	64
a/ Congrès Arboviroses	64
b/ Congrès de rhumatologie 2017	67
c/ Congrès médecine générale 2017	67
X - Café des médecins	68
1/ La Frappadingue	68
2/ Café des médecins : Echange autour de la prise en charge des violences faites aux femmes jusqu'à la réparation	68
3/ Arbre de Noël	70
4/ Chanté Noël	71
XI – Action ponctuelle	72
XII – Répartition des actions	73
CONCLUSION	75

L'URML Martinique, c'est la voix des médecins libéraux martiniquais. Elle agit pour les généralistes et les spécialistes, installés ou futurs médecins.

L'URML Martinique, c'est l'un des acteurs majeurs du monde la santé en Martinique.

Elle œuvre en collaboration avec les autres acteurs de la santé : l'ARS, l'Assurance Maladie, le Ministère de la Santé, entre autres, et avec les collectivités territoriales.

Les Unions Régionales des Médecins Libéraux ont pour mission de contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional et notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre.

Les médecins libéraux bénéficient en premier lieu de ses actions, mais par extension, elles ont également un impact sur le système de santé dans son ensemble et sur tous les patients.



1/ L'Assemblée générale et le personnel

L'URML Martinique est une Assemblée générale de 10 médecins libéraux et de 4 salariés dédiés à son fonctionnement.

L'équipe de l'Assemblée Générale :

- Dr Yolène BELLON-TULLE
- Dr Thierry BORTUZZO
- Dr Anne CRIQUET-HAYOT
- Dr Michel DE BANDT
- Dr Gilles GOULON
- Dr Caroline JOUANNELLE-SULPICY
- Dr Jean MOGADE
- Dr Josiane MONTEZUME-BARNAY
- Dr Sandrine TIGNAC
- Dr Daniel TSENG-CHING

Le personnel :

- Madame ARNUEL Chantal, secrétaire
- Madame DUBOYER Dominique, comptable
- Madame GABET Sandrine, attachée de projet
- Madame JEAN CHARLES Patricia, attaché de direction – Licenciée le 17 janvier 2017.

L'assemblée générale s'est réunie les :

- 13 mars 2017
- 21 septembre 2017
- 12 octobre 2017

A l'assemblée générale du 13 mars 2017, le règlement intérieur et le budget prévisionnel 2017 ont été votés.

Le 21 septembre 2017, validation du rapport d'activité, rapport moral, rapport financier de l'année 2017.

Le 12 octobre, vote pour l'embauche d'une chargée de mission, Madame CONCONNE Carine.

2/ Le Bureau

L'URML Martinique est administrée par un bureau élu lors de la réunion d'installation du 11 janvier 2016 et composé de 8 membres élus pour 5 ans :

Dr Anne CRIQUET-HAYOT – *Présidente*
Dr Gilles GOULON – *1er Vice-Président*
Dr Michel DE BANDT – *2ème Vice-Président*
Dr Caroline JOUANNELLE-SULPICY – *Trésorière*
Dr Sandrine TIGNAC – *Trésorière Adjointe*
Dr Yolène BELLON-TULLE – *Secrétaire Général*
Dr Thierry BORTUZZO – *1er Secrétaire Adjoint*
Dr Jean MOGADE – *2ème Secrétaire Général Adjoint*

Le bureau se réunit selon la fréquence définie par le règlement intérieur. Les décisions sont prises à la majorité des membres présents.

Le bureau définit son programme de travail annuel et ses orientations.

Il s'est réuni les :

- 12 janvier 2017
- 09 février 2017
- 13 avril 2017
- 11 mai 2017
- 19 juin 2017
- 14 septembre 2017
- 22 septembre 2017
- 16 novembre 2017

3/ La commission de Contrôle des comptes

Elle est composée des deux membres de l'AG non présents au bureau : Dr Josiane MONTEZUME-BARNAY et Daniel TSENG CHING.

La commission s'est réunie les :

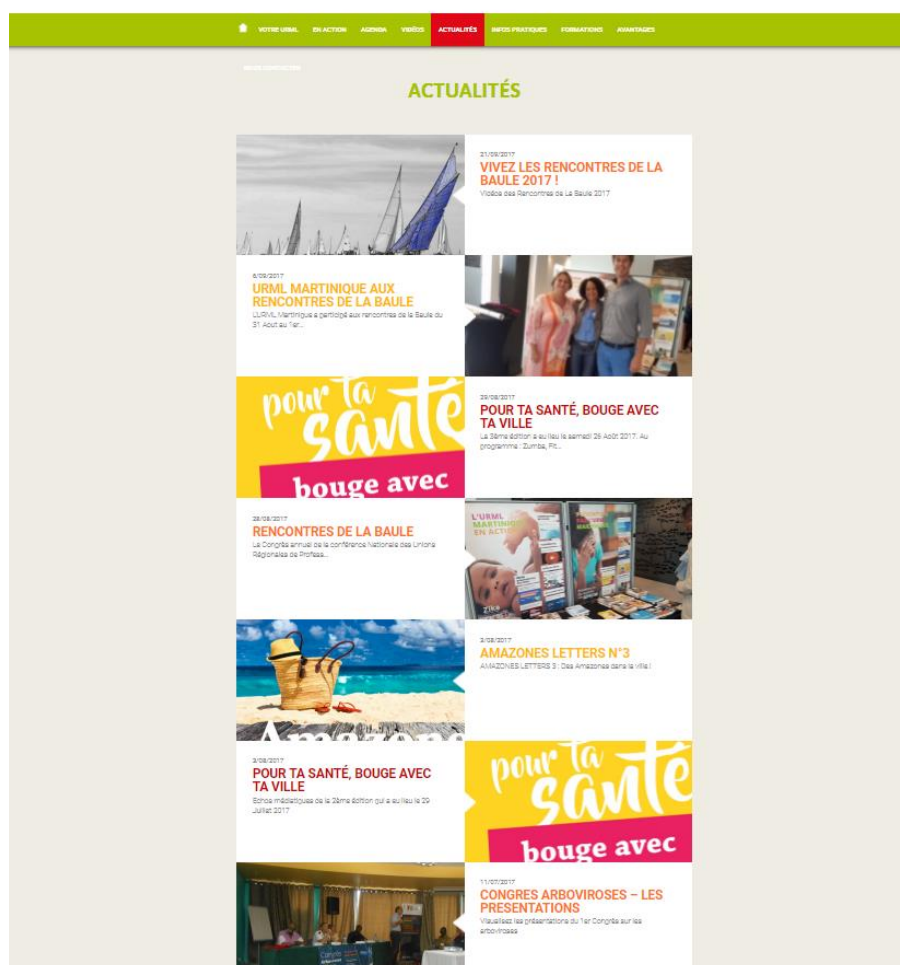
- 02 février 2017
- 04 mai 2017
- 14 septembre 2017
- 14 décembre 2017

Cette année, encore, l'accent a été mis sur la communication et l'information.

Les personnes ressources désignées à la communication sont les Dr Antoine CLAVERIE et José SEBASTIEN.

La conception et la mise en œuvre de la communication a été confiée à l'agence de communication « idmagineative », une convention a d'ailleurs été signée pour la conception des supports de communication liés à nos actions (Création graphique et visuelle).

Sur le plan de l'information, le site Internet est alimenté régulièrement avec les actions, les dossiers de l'URML ainsi que sur son agenda ce qui permet une transparence. La mise à jour est assurée par le secrétariat de l'URML et la maintenance par l'agence de communication « idmagine ».



L'URML MARTINIQUE EN ACTION

Le Bureau de l'URML Martinique a rempli les missions qui lui sont fixées par l'article R 4031-2 du Code de Santé Publique, crée par le décret n°2010-585 du 2 juin 2010 :

- Préparation et mise en œuvre du projet régional de santé ;
- Analyse des besoins de santé et de l'offre de soins ;
- Organisation de l'exercice professionnel : Permanence des soins, Continuité des soins, Nouveaux modes d'exercice ;
- Actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé ;
- Mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins ;
- Déploiement et utilisation des systèmes de communication et d'information partagés ;
- Mise en œuvre du développement professionnel continu.



I – Préparation et mise en œuvre du projet régional de santé

L'URML Martinique a participé au lancement des travaux pour la réalisation du Projet Régional de Santé 2, elle a fait remonter la voix des médecins libéraux sur les différents axes du PRS en faisant prévaloir l'intégration des médecins libéraux dans la prise en charge ; les observations ont été faites pour les différents dossiers du PRS 2 :

- Parcours cancer
 - Maladies chroniques
 - Cancer
 - Santé mentale
 - Soins palliatifs
 - Périnatalité
 - Jeunes enfants
 - Personnes sous mains de justice
 - Personnes âgées
-
- Participation au séminaire de restitution et évaluation du PRS le 7 mars ; Dr Yolène BELLON TULLE
 - Participation au séminaire stratégique pour le PRS 2 « Réflexion autour des axes du cadre d'orientations stratégique » le 20 avril 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
 - Echange autour du PRS 2 le 04 décembre 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT

II – Analyse des besoins de santé et de l'offre de soins

1/ Les rencontres de la Baule 2017

L'URML Martinique a participé aux rencontres de la Baule du 31 Aout au 1er septembre 2017.

Cette manifestation annuelle qui réunit les URPS ML, les ARS de toutes les régions de France, les politiques et les institutionnels, permet des échanges et des réflexions sur l'évolution de la médecine libérale. Ce fut une occasion pour l'URML Martinique de présenter ses différentes actions.

Le thème de cette année : « ***La Médecine libérale au sein du nouveau système de santé !*** »

Ella a également participé aux différentes tables rondes et était représentée par le Dr Caroline SULPICY, Dr Gilles GOULON et Dr Anne CRIQUET-HAYOT.



Les présentations de cette rencontre sont consultables sur le site de l'URML Martinique :
<https://www.urml-m.org/vivez-rencontres-de-baule-2017/>

2/ Participation à la CN URPS ML

L'URML Martinique a participé aux travaux de la Conférence Nationale des Unions Régionales des Professionnels de Santé - Médecins Libéraux (CN URPS-ML). Elle était représentée par les docteurs Anne CRIQUET-HAYOT, Caroline SULPICY et Gilles GOULON.

Le Dr Gilles GOULON a participé à la rencontre entre l'ensemble des URPS ML et des DG ARS du 14 décembre 2017.

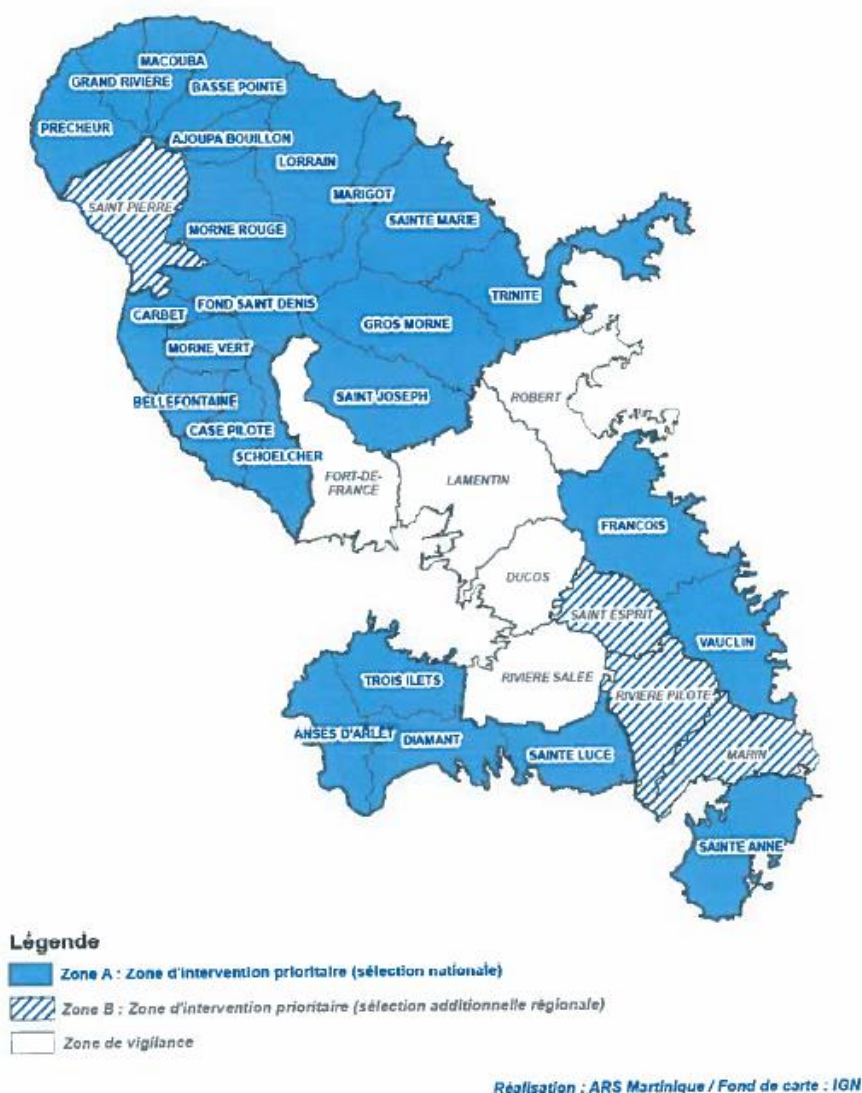
3/ Participation à l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins (SROS)

Le Dr GOULON Gilles a participé à la commission Spécialisée de l'Organisation des Soins (CSOS) du 27 mars 2017.

4/ Participation aux réunions et réflexion sur le zonage avec les professionnels de santé

L'URML Martinique a participé aux réunions de concertation sur le nouveau zonage des médecins libéraux ; représentée par le Dr Sandrine TIGNAC et Dr Anne CRIQUET HAYOT.

La Martinique dispose maintenant de 29 communes (contre 18 auparavant) dans lesquelles les médecins libéraux, pourront bénéficier de mesures incitatives à l'installation, prévues dans la convention médicale de 2016. Ce dispositif vise à favoriser une meilleure répartition géographique des médecins libéraux.



5/ Relation avec les Internes

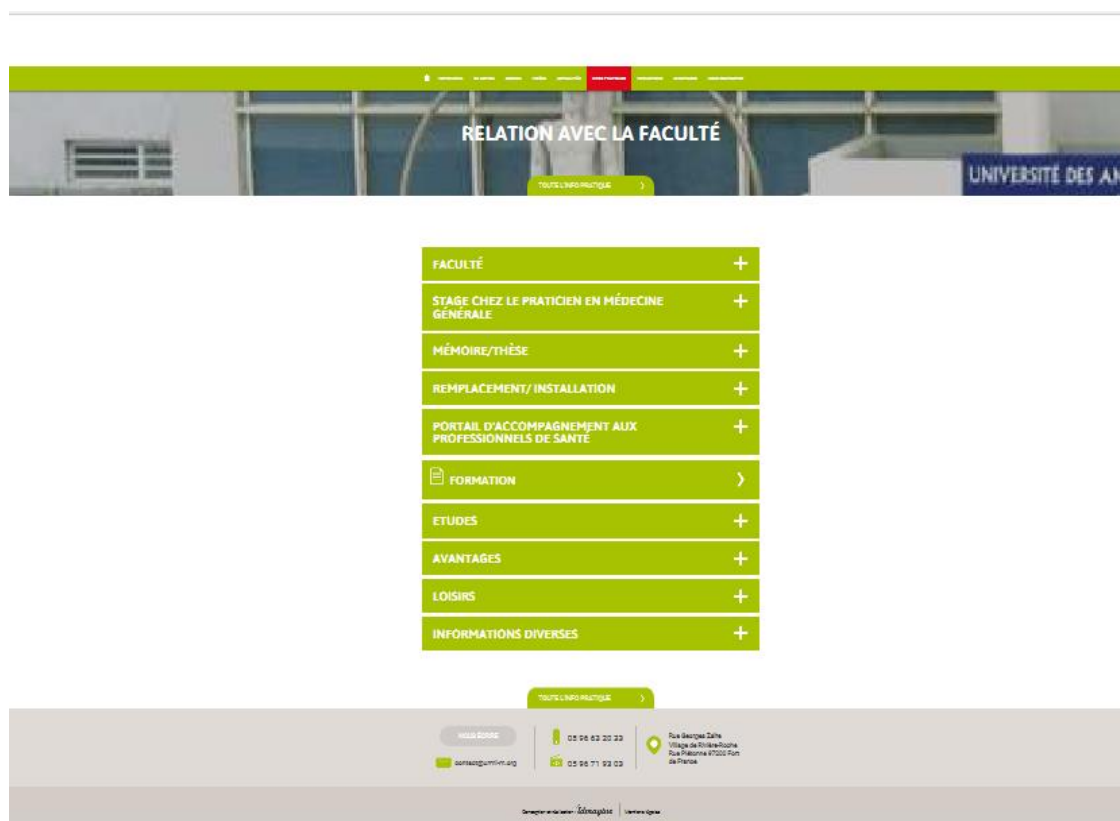
L'URML Martinique aide les internes dans la réalisation de leur thèse par l'envoi de leurs questionnaires aux médecins libéraux, par la mise en ligne du questionnaire via SurveyMonkey.

Les thèses ayant eu une aide de l'URML Martinique en 2017 :

- Etude sur le panorama de la médecine libérale en Martinique
- Le Burn Out des médecins
- Pratique professionnelle des médecins généralistes en Martinique sur la vaccination
- Première consultation de contraception en médecine générale
- Etude RESCUM ML
- Etude RESCUM CHU
- Suivi du patient drépanocytaire en médecine générale
- Etude sur la carie, point de vue des professionnels de santé
- Etude sur le comportement solaire

Afin de les tenir informés sur les remplacements, l'installation, les impôts, les couvertures assurancielles, une rubrique dédiée sur le site Internet de l'URML a été créé.

Il est important pour l'URML d'entretenir un relationnel avec les jeunes qui arrivent sur le marché du travail afin de mieux les connaître, de leur apporter les éléments pertinents qui pourraient les conduire à des choix d'installation en adéquation avec les besoins de l'île. Les internes sont informés et invités aux différentes rencontres organisées par l'URML.



6/ Convention - Nomenclature

Pour les médecins libéraux, une bonne maîtrise de la nomenclature permet une optimisation de la valeur des actes adaptée à la réglementation. Aussi, avec l'entrée en vigueur de nouvelle convention et des modifications tarifaires, une information devait être apportées aux professionnels de santé. Pour ce faire, l'URML Martinique a organisé des réunions d'informations afin de présenter cette nouvelle convention avec les nouveaux tarifs et la nouvelle nomenclature :

- Le 27 avril, animée par le Dr CRIQUET HAYOT Anne
- Le 09 mai, animée par Mr PENNONT David
- Le 31 mai, animée par le Dr BELLON Charles Henri
- Le 05 décembre, animée par le Dr BRONNER Claude
- Le 07 décembre, animée par le Dr BRONNER Claude

Des informations régulières ont été transmises par courriel aux médecins libéraux sur la nouvelle convention et sur les nouvelles tarifications.

Voir ce mail dans votre navigateur



CONSTRUIRE
L'AVENIR
DE LA MÉDECINE
LIBÉRALE
POUR UNE
MEILLEURE SANTÉ
EN MARTINIQUE



Secteur 1/ OPTAM/ OPTAM CO



III– Organisation de l'exercice professionnel : Permanence des soins, continuité des soins, nouveaux modes d'exercices

1/ Permanence des Soins

L'URML Martinique a participé aux discussions sur les points de fonctionnement à améliorer dans la permanence des soins et fait des propositions sur des pistes de travail et d'amélioration, différents sujets ont été traités :

- Organisation des MMG
- Avis sur les jours fériés (spécificités de la Martinique)
- Les réponses à apportées aux différentes difficultés des MMG
- La sécurisation des lieux

2/ Permanence de Soins au centre pénitencier de Ducos

L'organisation actuelle de l'unité de consultation et de soins ambulatoires (UCSA) ne permet pas les prises en charge ambulatoires des patients en détention aux heures de fermeture du centre pénitencier.

Fort de ce constat, une convention « relative aux modalités d'intervention de médecin effecteur au Centre Pénitentiaire de Ducos pour assurer des consultations de personnes détenues, après régulation par le Centre 15, aux horaires de la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) » a été signée entre l'URML, la CGSS, l'administration pénitentiaire, le CHUM et l'ARS.

Elle a pour objectif afin d'apporter une réponse aux besoins de soins non programmés aux heures de la Permanence Des Soins Ambulatoires, en lien avec l'organisation régionale arrêtée par le DGARS dans le cahier des charges de la PDSA, prévue à la loi n°2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires.

La convention précise les modalités d'intervention du médecin effecteur dans l'enceinte du CP de Ducos, afin de garantir l'accès aux soins des détenus aux heures de la PDSA arrêtées au cahier des charges régionales.

L'objectif poursuivi est d'assurer une réduction du temps passé par les médecins effecteurs pour consulter une personne détenue, se rapprochant du temps passé pour une consultation en milieu libre, tout en respectant les consignes de sécurité qui incombent à l'administration pénitentiaire.

Ce dispositif est également destiné à soulager le personnel du CP de Ducos d'une grande partie des contraintes inhérentes aux extractions de personnes détenues nécessitant une consultation le weekend, la nuit et les jours fériés. A ce titre, cette convention devra être annexée au protocole prévu à l'article D-369 du Code de Procédure Pénale.

La permanence des soins au Centre Pénitentiaire de Ducos (CP Ducos), est effectuée aux heures de permanence de soins, le soir (de 19h à minuit), samedi (13h à minuit), dimanche et jours fériés (7h à minuit).

Le système expérimental a été lancé en janvier 2017. Le Docteur Luc de Domingo a été le seul médecin volontaire à s'y rendre.

3/ Centre 15

L'URML Martinique a participé aux discussions sur :

- La mise à jours du règlement intérieur des Médecins régulateurs Libéraux C 15
- L'extension des plages horaires de la régulation libérale

Elle a participé à l'organisation de la formation à la régulation Centre 15 pour renforcer les équipes de médecins libéraux en collaboration avec le SAMU le 18 mai 2017 ; 20 médecins participants.

4/ Sécurité des Professionnels de santé

Les professionnels de santé, et notamment, les médecins libéraux, au sein de leurs cabinets, sont de plus en plus souvent confrontés à des comportements déviants, allant des incivilités à des agressions verbales, voire physiques.

L'URML consciente de ces problématiques a organisé une réunion d'information à l'attention des médecins libéraux le Jeudi 02 février 2017 à 19h 30 à l'URML en collaboration avec la Préfecture, les forces de l'Ordre, le Parquet et l'ARS pour échanger sur :

- Les mesures mettre en œuvre pour améliorer la sécurité des cabinets
- Les personnes référentes
- Les dispositifs pratiques mis en place par l'URML.

Lors de cette réunion, les échanges ont eu lieu également sur les certificats de décès et les réquisitions.

Soucieuse de protéger et d'assister les médecins libéraux, l'URML a confié à Maître Murielle RENAR-LEGRAND, la défense des intérêts des médecins libéraux qui pourraient être, dans le cadre de leurs activités professionnelles, victimes d'incivilités, voies de fait ou infractions pénales, sans que cette liste ne soit exhaustive. Une convention a été signée entre l'URML et cette avocate.

5/ ESP – CPTS - PTA

La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé a créé plusieurs dispositifs pour répondre aux besoins de promotion des soins primaires et d'amélioration des parcours de soins :

- PTA : Plateformes Territoriales d'Appui
- ESP : Equipes de Soins Primaires
- CPTS : Communautés Professionnelles Territoriales de Santé

L'URPS ML Martinique se mobilise sur l'ensemble de ces dispositifs, pour porter la voix et défendre la place des médecins libéraux à chaque étape de l'élaboration et la mise en œuvre des actions. Elle a participé aux différentes réunions et groupe de travail :

- 20 février 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 04 mai 2017 ; Dr Yolène BELLON TULLE
- 19 juin 2017 ; Dr Yolène BELLON TULLE - Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 20 juin 2017 ; Dr Yolène BELLON TULLE - Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 27 juillet 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 25 septembre 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 12 octobre 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 13 novembre 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 16 novembre 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 12 décembre 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT

L'URML Martinique a participé à la 3^{ème} journée nationale ESP-CPTS-PTA au ministère de la Santé le 26 janvier 2017.

6/ Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Madinina - CPTS Madinina

L'URML Martinique, en collaboration avec les autres URPS, a débuté le lancement de la CPTS Madinina – RRAC (Réhabilitation Rapide Après Chirurgie), projet de coordination des professionnels de santé libéraux en chirurgie de l'épaule.

La CPTS Madinina a pour objectif l'amélioration de la qualité des soins des patients relevant de la chirurgie ambulatoire ou de la RRAC (récupération rapide après chirurgie) en orthopédie (et dans un domaine plus large à l'avenir). Cela permettra de favoriser le retour à l'emploi et de détecter au plus vite d'éventuelles complications en anticipant la sortie du patient avec les professionnels de santé concernés (pharmaciens, kiné, infirmiers, biologistes et acteurs médico-sociaux et en favorisant le dialogue entre les professionnels de santé par l'intermédiaire d'une coordination.

Un groupe de travail est constitué et le Dr Gilles GOULON est le porteur du projet.

La phase thèse a débuté avec la participation de :

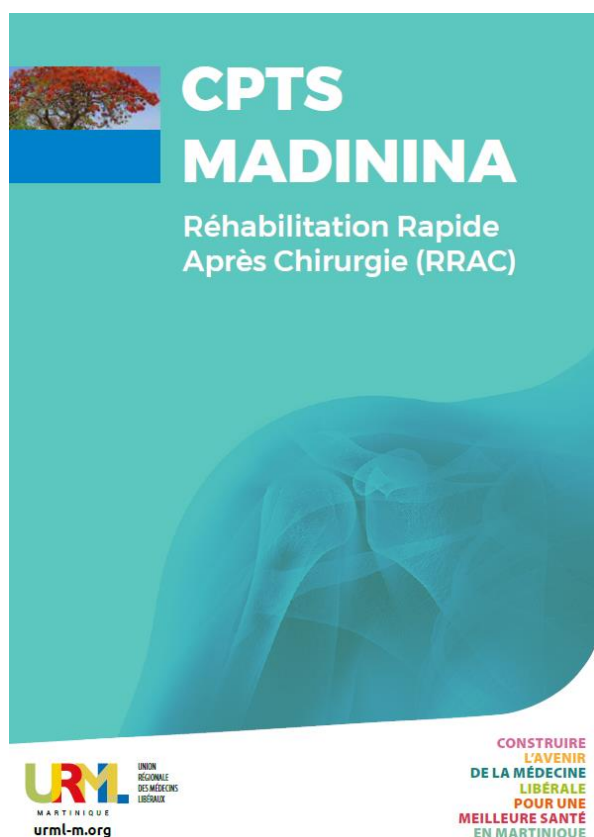
- 61 Infirmiers libéraux
- 42 Médecins généralistes libéraux
- 56 Kinésithérapeutes libéraux
- 5 Orthopédistes libéraux
- 10 Pharmacies libérales

Un dossier de coordination a été créé et est adressé au patient par le secrétariat de l'URML.

Des réunions d'échanges interprofessionnels avec les différentes URPS a eu lieu les 30 Janvier, 9 mars et 16 novembre 2017.

Des réunions interprofessionnelles avec les médecins libéraux, kinésithérapeutes et infirmiers ont eu lieu les 25 septembre et 20 novembre 2017 ; animée par le Dr Gilles GOULON.

La présentation de la CPTS Madinina est visible sur le lien suivant : http://www.urml-m.org/wp-content/uploads/2017/06/Pre_sentation_CPTS_RRAC-Juin-2017_V2-2.pdf



CPTS Madinina : Réhabilitation rapide après réparation de la coiffe

- > Le virage ambulatoire doit être correctement négocié pour assurer un niveau de soin irréprochable. L'association CPTS Madinina, en incluant l'ensemble des professionnels de santé de ville de la Martinique (IDE, MKDE, médecins traitants, chirurgiens orthopédistes, pharmaciens et biologistes), a pour objectifs :
 - Diminuer les durées moyennes de séjours pour les patients opérés de la coiffe des rotateurs.
 - Créer une communication active, efficace, centrée sur le patient, via une application smartphone de messagerie sécurisée en santé, entre les professionnels qui gravitent autour de lui.
 - Proposer des formations transversales aux professionnels, permettant d'améliorer la pratique de chacun vers un objectif commun.
 - Centrer le médecin traitant au cœur de la prise en charge.
 - Programmer les soins en amont de la chirurgie, avec les professionnels que le patient choisira.
 - Dépistage et prise en charge précoce des complications.
 - Évaluation des résultats.
- > Un dossier de coordination est créé à la demande du chirurgien et remis au patient, qui le présentera aux différents acteurs. Un groupe réunissant le kinésithérapeute, l'infirmière, le pharmacien, le chirurgien et le médecin traitant est créé sur l'application pour permettre une communication rapide, efficace et sans intermédiaire.
- > Une première évaluation des résultats sera réalisée au premier semestre 2018.



7/ Carte de Coordination des Soins

Les Unions Régionales des Professionnels de Santé de la Martinique (URPS biologistes, chirurgiens-dentistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, médecins, pharmaciens) ont conçu une « carte de coordination des soins » destinée à faciliter la communication et la prise en charge coordonnée du patient entre l'hôpital et la ville lors de son retour à domicile.

C'est un outil qui permet d'identifier les principaux professionnels de santé libéraux (médecin traitant, infirmier, pharmacien...) intervenant quotidiennement auprès des patients. L'objectif étant de s'assurer de la continuité des soins garante de la qualité de la prise en charge.

30 exemplaires de cette carte ont été envoyés par l'URML Martinique à l'ensemble des médecins généralistes libéraux afin qu'ils les remettent à leurs patients atteints de maladies chroniques.

En cas d'hospitalisation, je me munis de ma :

- Carte Vitale
- Carte de Coordination
- Carte de Mutuelle
- Carte d'identité

Personne de confiance :

Nom :
Prénom :
Téléphone :

Depuis la loi du 4 mars 2002, un patient peut désigner une personne de confiance qui va l'accompagner dans son parcours médical. Il lui suffit de la nommer par écrit. La personne de confiance peut être un parent, un proche ou un professionnel de santé. Elle peut aussi être révoquée à tout moment.

Carte de coordination des soins

Fédérez autour de vous, vos professionnels de santé libéraux

Mes coordonnées

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Téléphone :
Adresse :

Mon médecin traitant

.....

Mon Laboratoire

.....

Mon Kinésithérapeute

.....

Autres

.....

Mon infirmier libéral

.....

Mon pharmacien

.....

Les informations utiles à ma prise en charge (Allergie, Diabète, Anticoagulant, Prothèse Dentaires...) :

.....

8/ Echange avec les autres URPS

Des échanges ont eu lieu avec les autres Unions de Professionnels de santé qui ont d'ailleurs été intégrées dans différentes actions menées par l'URML.

L'URML Martinique a participé aux 1ères journées de l'infirmier libéral du 22 novembre 2017 avec la :

- présentation de la Charte de l'Infirmier Libéral ; charte ayant pour but de faciliter les relations entre l'infirmier et son patient et
- participation aux tables rondes.

- Participation à la remise des diplômes des sessions de formation AFGSU 2* / Médecine de Catastrophe de l'URPS Infirmiers le 21 Avril 2017 ; avec discours de la présidente de l'URML Martinique le Dr Anne CRIQUET HAYOT

** Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence – Niveau 2*

9/ Les réseaux de santé

Un questionnaire sur les réseaux de santé a été adressé aux médecins généralistes afin de faire un état de leur connaissance sur l'existence de ceux-ci et leur rôle.

L'URML Martinique a rencontré l'équipe de coordinateurs médicaux des réseaux les 24 avril et 29 mai 2017.

10/ Echanges avec les différents partenaires

- Participation à la présentation de l'espace Santé de la Ville de Fort de France, le 17 janvier 2017 ; Dr Yolène BELLON TULLE

- **Echanges autour de la vaccination :**
 - Participation à la présentation du nouveau Centre de vaccination de la Ville de Fort de France le 23 janvier 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
 - Conférence sur la vaccination d'hier et d'aujourd'hui le 27 avril 2017 organisée par l'ARS et la Ville de Fort de France ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
 - Participation à la mise en place de la commission régionale de vaccination de l'ARS du 16 février 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
 - Participation à la préparation de la semaine européenne de la vaccination le 30 mars ; Dr Yolène BELLON TULLE

- Participation au groupe de travail du rectorat sur le projet « Prévention solaire » le 28 avril 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT

- Participation aux 4èmes journées Territoriale de réflexion sur la santé sur le thème « les troubles DYS » le 02 juin 2017 organisées par la CTM – Collectivité Territoriale de la Martinique ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- Participation au COPIL Bébé ZIKA de l'ARS du 01 juin 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- **Echanges autour de la cancérologie**
 - Rencontre du pôle cancérologie le 23 janvier 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
 - Participation du Comité Territorial « Cancer » des 28 mars et 4 avril 2017 à l'ARS ; Echange sur la feuille de route régionale ; Dr SULPICY Caroline
 - Réunion de travail : Projet Plan Cancer avec Mr RUFFIN le 20 Février ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
 - Réunion de travail Plan Cancer le 15 mars ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
 - Participation au 1^{er} carrefour français d'Amérique de cancérologie du 05 avril 2017 organisé par l'ARS et le GIP Plateforme Régionale d'Oncologie de la Martinique ; Dr SULPICY Caroline et Dr CRIQUET HAYOT Anne
 - Rencontre sur le projet de Carnet de santé Lupus le 24 avril ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- Participation au Forum Débat sur l'éducation Thérapeutique dans la prise en charge des maladies Cardiovasculaire du 26 Avril 2017 – Intervention du Dr Yolène BELLON TULLE avec la mutuelle MGPA
- Echange avec Madininair autour de la qualité de l'air le 29 mai 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- **Echanges autour de la violence**
 - Participation au groupe de travail sur la « Violence » organisé par la CTM – Collectivité Territoriale de la Martinique le 25 juillet 2017, Dr Yolène BELLON TULLE
 - Participation au Forum Débat « Parcours de prise en charge et prévention des violences sexuelles le 28 avril 2017 organisé par le CREPSS (Centre de Ressources d'Education et de Promotion de la Santé Sexuelle) ; Dr Yolène BELLON TULLE
- **Echanges autour de thématiques variées**
- Participation au COTECH de sélection des projets du territoire Nord Caraïbes le 21 février 2017 ; Dr Yolène BELLON TULLE
- Participation au Comité de pilotage du Contrat Local de Santé et de l'Atelier Santé Ville de Fort de France le 22 février 2017 ; Dr Yolène BELLON TULLE

- Participation à la réunion d'information sur la protection des revenus professionnels le 04 mai 2017 organisée par le Crédit Agricole ; Dr SULPICY Caroline
- Participation au séminaire de l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) du 21 novembre 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- Participation à l'assemblée générale du GCS SIS (Groupement de Coopération Sanitaire Systèmes d'Information de Santé de Martinique) le 29 juin 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT
- Rencontre PRITH Martinique sur la sensibilisation des médecins libéraux au maintien dans l'emploi le 16 octobre 2017 (*Plan régional d'insertion des travailleurs handicapés*) ; Dr Yolène BELLON TULLE
- Participation à la présentation du dispositif MAIA (méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie) le 5 décembre 2017 ; Dr Yolène BELLON TULLE

IV – Actions dans le domaine des soins, de la prévention

1/ Actions dans la prévention du suicide

a/ Journée Mondiale de Prévention du suicide

L'URML Martinique a participé à l'organisation de la journée mondiale de prévention du suicide du 15 septembre 2017.

Elle a réalisé un document d'information sur la prévention du suicide et le programme qui a été distribué aux participants.

Sur cette thématique, l'URML avait également participé à la conférence organisée le 13 janvier, par la CTM – Collectivité Territoriale de la Martinique représentée par Dr Anne CRIQUET HAYOT sur le thème : « *Les souffrances qui conduisent au suicide : quelles réponses collectives ?* »



Journée mondiale de prévention du suicide - Martinique

"Prends une minute, Change une vie"

15 Septembre 2017 - Rivière salée

o Table ronde
Médiathèque de Rivière salée
De 14h00 à 17h00

o Conférence publique
Centre culturel de Rivière salée
De 18h30 à 20h30



Contact
Centre de psycho-trauma du CHUM
0596 55 20 44



Cette journée est destinée aux professionnels et bénévoles des secteurs sanitaire, social, médicosocial, associatif, qui œuvrent dans les domaines de la prévention et de la prise en charge du suicide : médecins généralistes, psychiatres, SAMU, Pompiers, Policiers, Gendarmes, etc. Ils ont un défi à relever : mutualiser leurs compétences et moyens afin de contribuer, de la meilleure manière possible, à des actions efficaces, capables de répondre de manière pragmatique à la réalité du terrain.

Elle est également destinée à la population générale : les pères, mères, sœur, frères, oncles, tantes, amis, etc. Les sensibiliser au « souci de l'autre » en vue de la prévention de la crise suicidaire est l'objectif de la conférence débat qui aura lieu le soir.

Cette journée s'inscrit aussi dans la continuité du congrès international du GEPS (Groupement d'Etude et Prévention du Suicide) qui s'est déroulé en Martinique en octobre 2014 pour son 46ème congrès, ainsi qu'une journée du Président de la Société Médico Psychologique du Pr Charles-Nicolas.

Lieu et Contact

Lieu :

ARS de 8h00 à 12h00
Médiathèque de Rivière Salée de 14h00 à 17h30
Centre Culturel de Rivière Salée - Soirée Grand Public de 18h30 à 20h30

Contact :

Centre de psycho trauma du CHUM
05 96 55 20 44
shu.psy@chu-fortdefrance.fr

Les Partenaires



Le Programme

Séance de travail à l'ARS - Première partie

Rencontre réservée aux professionnels de secteurs sanitaires et social, milieux associatifs

8h00 - 8h30

Accueil du public

8h30 - 8h50

Ouverture : Professeur Louis JEHEL

Mot du Directeur de l'ARS Martinique
Mot du Directeur du Centre Hospitalier Universitaire de Martinique
Mot de la Directrice du Centre Hospitalier Maurice DESPINOY
Mot du représentant de la CTM
Mot d'un élu d'Espace Sud
Mot du Directeur de la cohésion sociale Espace Sud : Monsieur Johny PATTERY
Mot du Préfet

9h00 - 10h00

"Une heure pour savoir"

Professeur Louis JEHEL

Temps d'information sur la prévention du suicide ouvert au personnel de l'ARS

10h00 - 12h00

Mise en place du COPIL du dispositif Vigilans sous la direction générale de l'ARS

Institutionnels :

- ARS, préside le COPIL (représentant Direction générale et conseiller médical chargé de la santé mentale)

- Assurance Maladie : DRSM, CGSS

- CTM : Monsieur Francis Carole

- Ville de Fort-de-France : Laurence DIB (chargée de mission bureau santé mentale)

Etablissements de santé :

- CHUM : SAMU (Dr Papa Gueye), Urgences (Chef de service), Service de psychiatrie et d'addictologie (Pr Louis JEHEL, Dr Jérôme Lacoste et collaborateurs)

- Pédiopsychiatrie : Dr Nancy Pascal et MFME (un médecin équipe Dr Bataille)

- Clinique Anse Colas : directeur - Médecins libéraux : URML

- URPS Martinique - Maisons des adolescents : coordinatrice

- Association SOS KRIZ

Deuxième partie - Médiathèque de Rivière Salée

14h00 - 17h00

Ouverture des travaux

Prof Louis JEHEL, Dr Catherine DELATTRE

Table ronde

* Face à un Traumatisme psychique : comment prévenir le suicide ?

Pr Guillaume VAIVA, Dr Jean-Michel SIGWARD, Dominique BIEU, Sandra VALENTIN

* Partage d'expériences

Gisèle DERIGENT, Nathalie RENAUDAO, Catherine HEMART, Mireille ZORA, Rita BONHEUR

17h00 - 18h00

Mot de fin

Conclusion générale

Pr Louis JEHEL, Fabienne SAINTE ROSE, Dr Catherine DELATTRE

Cocktail

Conférence débat - Centre Culturel de Rivière Salée

"Prends une minute, change une vie"

Organisation Mondiale de la Santé

18h30 - 18h45

Allocutions d'ouverture

19h00 - 20h00

Conférence débat

Souffle culturel : Nicole CAGE, Jessica JOLY, Nico GERNET, JIVHE

Allocutions : Maire de Rivière Salée, Sylvia SAÏSOUTHANE, Karine MOUSSEAU, représentants de la CTM

Pr Guillaume VAIVA, Pr Louis JEHEL

20h00 - 20h30

Échanges avec le public



La journée mondiale de la Prévention du Suicide, est à l'initiative de l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) et de l'AIPS (Association Internationale pour la Prévention du Suicide). Elle a pour objectif de mobiliser l'ensemble des acteurs qui ont un rôle à jouer dans la prévention et dans la prise en charge du suicide, et de sensibiliser l'opinion publique à cette problématique qui n'épargne aucune couche de la population.

Les suicides et les tentatives de suicide révèlent en effet une souffrance personnelle, liée ou non à une pathologie, ou à un malaise social qui prive la personne de sa liberté de choisir la vie. Si cette souffrance est reconnue, acceptée ou canalisée, ses effets ne sont pas inéluctables : le passage à l'acte peut être prévenu.

Le suicide est, dès lors, une problématique de santé publique, et n'est pas la seule responsabilité des experts.



Le suicide en Hexagone



Ne pas oublier qu'il s'agit d'une estimation, en raison d'erreurs ou d'absence de codage le nombre de suicides se rapproche plus vraisemblablement des 10 700 décès.

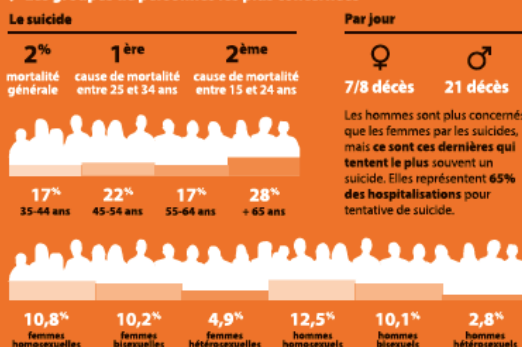
Des chiffres sous-estimés, mais une amélioration est attendue avec la mise en place de l'Observatoire national du suicide. Le suicide est la 8ème cause de décès après les tumeurs, les maladies cardiovasculaires, les accidents, Alzheimer, l'infarctus, des causes inconnues ou non précisées, la pneumonie-grippe.

Près de 2% des décès sont dus à des suicides. Toutefois, des écarts régionaux importants sont observés : les régions de l'Ouest et du Nord sont très nettement au-dessus de la moyenne nationale.

Pour 100 000 habitants en 2012



Les groupes de personnes les plus concernées



Les modes de suicide



Les facteurs de risque

- dépression
- violences (sexuelles et non sexuelles)
- vivre seul
- chômage, faible niveau de revenu
- consommation de tabac
- consommation d'alcool

Suicide et comportements suicidaires dans les Départements d'Outre-Mer (DOM)

> Taux de suicide très variable d'un DOM à l'autre

La population des sujets faisant des TS dans les DOM est mal connue. La prise en charge de ces patients est hétérogène, compliquée par un suivi d'aval difficile, en raison :

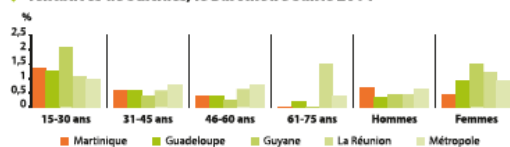
- du manque de psychiatres et psychologues
- de la surcharge de travail dans les Centres Médico-Psychologiques
- de la faible densité des médecins généralistes

La mise en place d'un système de veille impliquant les acteurs de soins primaires ne peut donc que contribuer à mieux connaître la population des sujets faisant une TS, et à structurer leur prise en charge.

> Les facteurs de risque

- violences par le conjoint (sexuelles et non sexuelles) → **7,6%** Martinique **0,8%** Hexagone **1,3%** La Réunion
- privation d'argent par le conjoint → **6,8%** Martinique **1,2%** Hexagone
- monoparentalité → **3 fois +** aux Antilles-Guyane qu'en Hexagone
- vivre seul
- chômage, faible niveau de revenu

> Tentatives de Suicides, le Baromètre Santé 2014



> Poids respectif des facteurs de risque dans l'acte suicidaire



Le suicide en Martinique

Les seules données disponibles en Martinique à l'heure actuelle nous sont fournies par l'INSERM (CepiDC), et le taux de suicide serait nettement inférieur à celui de l'hexagone :



Une étude prospective, POSTA (Post Tentative d'Autolyse) a actuellement lieu en Martinique. C'est une étude descriptive des soins courants et de la prise en charge d'aval des patients admis aux urgences du CHU pour tentative de suicide, ou pour idéations suicidaires avec antécédent de tentative de suicide. Elle a commencé début septembre 2013 pour se terminer fin octobre 2014.

À ce jour ➔ + de 433 passages pour problématique suicidaire recensés à la Martinique en une année.

Cette étude a reçu le financement d'un PHRC (Programme Hospitalier de Recherche Clinique), elle débutera en octobre 2016 et se déroulera sur 3 ans. Le CHU de Martinique est avec l'équipe INSERM du Pr. Jehel, initiateur de l'étude et porteur du projet qui sera simultanément réalisée en Guadeloupe, Guyane Française, en Ile de la Réunion et répliquée en Polynésie Française.

> En somme, bien que le taux de suicide soit inférieur au taux moyen de l'Hexagone, les chiffres du suicide en Martinique interpellent.

Cette réalité met en lumière une **facette préoccupante** de l'état psychologique du territoire renforcée par la problématique des addictions et appelle à une prise de conscience réelle pour des actions concrètes et pertinentes.

L'objectif de cette journée mondiale étant de mobiliser tout un chacun autour de la prévention du suicide, en Martinique, il nous a alors paru important de donner une place **tant aux professionnels, bénévoles associatifs qu'à la population générale**

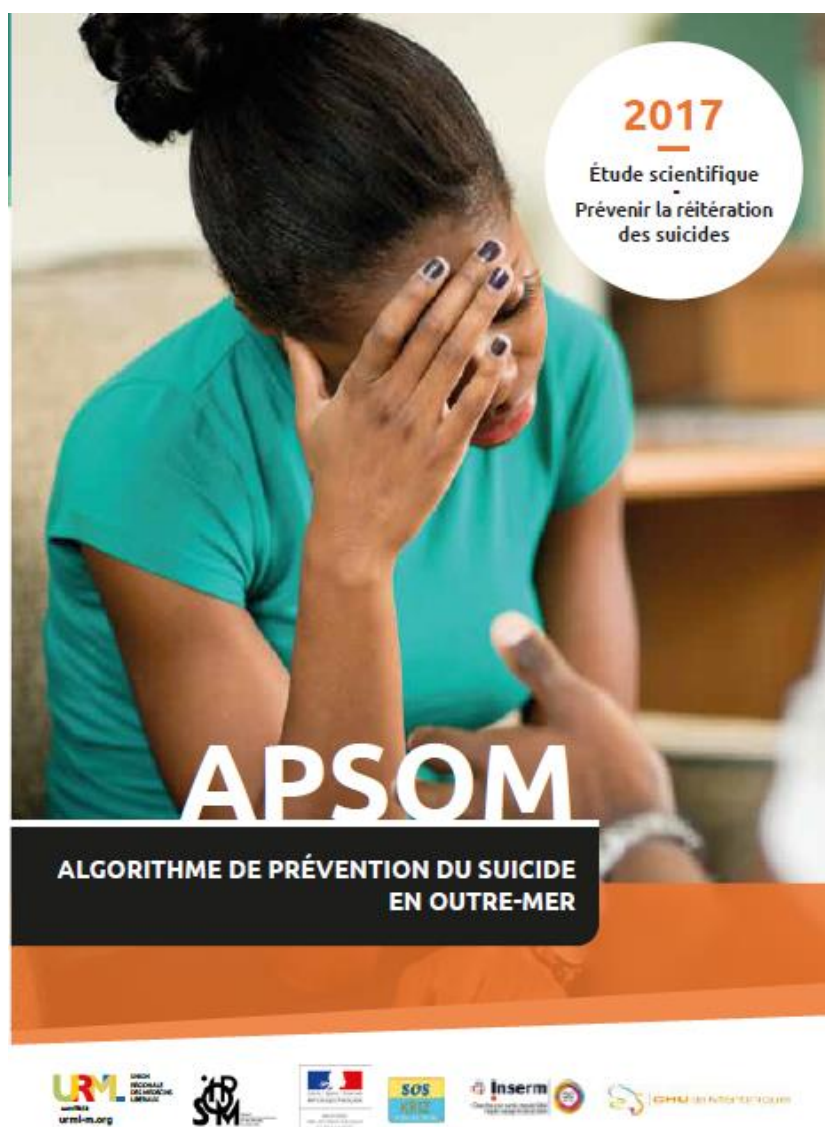
b/ Etude APSOM PHRC

Le 06 juillet 2017, l'URML Martinique a participé au lancement de l'étude APSOM (Algorithme de Prévention du Suicide en Outre-Mer) avec une forte collaboration ville hôpital.

Avec cette étude scientifique sur la prévention du suicide, le médecin généraliste sera informé par le CHU du passage aux urgences pour tentative de suicide de ses patients pour une meilleure coordination des interventions des professionnels de santé.

Cette étude permettra également de comprendre les résistances liées au suicide.

http://www.urml-m.org/wp-content/uploads/2017/06/PreventionSuicide_2017.pdf



c/ Partenariat avec SOS Kriz

L'URML Martinique est partenaire de SOS Kriz et participe aux actions de prévention du suicide. Elle participe également au comité de pilotage. La présence de l'URML dans l'association SOS KRIZ permet d'avoir une vision de la médecine libérale dans la prévention du suicide et d'intégrer les professionnels de santé libéraux dans le schéma du parcours de soins.

Elle a participé à l'organisation des 2èmes rencontres d'SOS KRIZ qui ont eu lieu du 5 au 7 juillet 2017.

Cette année, la thématique était la suivante « **Identifier et améliorer les parcours de santé des victimes de Violence** ». La Plateforme téléphonique de SOS KRIZ a ouvert le 12 septembre 2016. Ces deuxièmes rencontres de SOS Kriz avaient pour objectif de relancer son engagement d'ouverture d'une part entre la population et l'ensemble des dispositifs des associations de Martinique, engagées autour des personnes en détresse et d'autre part entre les acteurs de

terrain issus du monde sanitaire hospitalier, libéral et associatif associés à des programmes de recherche avec le support actif de l'INSERM.

Les rencontres ont commencé par une réunion entre chercheurs (INSERM) et se sont terminées par un concert-débat ouvert à tous pour une dynamique créative d'aide faces aux « Kriz ».

Les docteurs Anne CRIQUET-HAYOT et Yolène BELLON-TULLE ont représenté l'URML Martinique et participé aux tables rondes.

Jeudi 06 Juillet 2017

8h00 - 8h30 Accueil

8h30 - 11h00 Ateliers simultanés (sur inscription)

- * Atelier Recherche : **La création d'un observatoire des victimes de violence et leur accompagnement**
Modérateur : Dr Jérôme LACOSTE
Docteur Clarisse JOACHIM - Spécialiste en santé publique et médecine sociale
Diego ZAVALA, MSc, PhD, (Puerto-Rico, USA)
Docteur Erick GOKALSING - Psychiatre (La Réunion)
URML, UMI, SAMU, Urgences, SOS Kriz, CIAD, les URPS IDE et dentistes, Réseau addiction, ORSM, LAMEVIT
- * Atelier pour les bénévoles écoutants préventeurs de SOS KRIZ : **Complexité et dynamiques de l'écoute de crise**
Modératrice : Dr Yolène BELLON-TULLE
Madame Frédérique JONAH, ex Présidente de SOS SOLITUDE (la Réunion)
Madame Fabienne SAINTE-ROSE
- * **Les outils de SOS Kriz : Bilan et optimisation**
Modérateur : Dr Jean-Michel SIGWARD - Trésorier de SOS Kriz
Louis FAUSSARD (Université Oxford UK)
Elisabeth CELOY (Présentation site web et tchat),

11h00 - 11h30 Pause

11h30 - 12h30 **Restitution des 3 ateliers par les modérateurs et débat**
Président : Dr Patrick RENE-CORAIL

Déjeuner sur place

14h00 - 15h30
Présidente : Michèle DIALLO (EDF)
Modératrice : Catherine HEMART (SOS Kriz)
Echanges avec les partenaires
Bilan des interactions depuis une année
Ouverture transculturelle
Construction de la CeRMEPI (cellule régionale pour le mieux-être des populations de l'intérieur)
Marianne PRADEM, Anthropologue et coordinatrice CeRMEPI Guyane
Signature d'une convention cadre et d'engagement éthique et de partenariat : UFM, LAMEVIT, Orange, EDF, ALEFPA, Clinique Anse COLAS, SAMU, URML, MDA, PJJ, SDIS, Rectorat, Centre pénitentiaire (sous réserve de leur accord respectif)

15h30 - 16h00 Pause

17h00 - 17h30 **Synthèses et conclusions**
Sylvia Salthusothané (CTM)
Madame Juliette NAPOL, Directrice EPDSM MD
Dr Remy SLAMA, EPDSM MD
Président et Secrétaire de SOS Kriz,

Soirée pour les médecins libéraux avec l'URML

Ouverture du PHRC APSOM

Vendredi 07 Juillet 2017

9h00 - 12h00 Consolidation de formation
Docteur Erick GOKALSING, Professeur Louis JEHEL,
Docteur Jean-Michel SIGWARD, Nathalie RENAUDO,
Fabienne SAINTE-ROSE, Secrétaire de SOS KRIZ, Présidente de LAMEVIT

Après midi : rencontres entre les préventeurs bénévoles de SOS KRIZ

18h30 - 22h00
Conférence / Débat
« Kiti pou Djéri-blèss ? »
La culture peut elle aider à la guérison ?

Salle de la Mairie de Fort-de-France, 6ème étage
Directrice artistique : Madame Nicole CAGE - SOS Kriz

Intervenants pressentis :

Thierry DOL	Maurice LAOUCHEZ
Louis JEHEL	Céline FLERAG
Chanteur Doré	Marianne PRADEM
Josiane ANTOUREL - Danseuse	Léopold Danmyé - Association
Yves-Marie SERALYNE, OMDAC	Jocelyn REGINA
Trio : Christian MARIE-JEANNE, Nicole CAGE	

FORMATION PRE-CONGRES
Mardi 4 juillet 2017

14h00 - 17h00 Formation consolidation des préventeurs
Madame Frédérique JONAH, Nathalie RENAUDO

14h00 - 16h00 Réunion équipe INSERM (IPSOM)
Prof Louis JEHEL

Dîner des intervenants et copil

"Identifier et améliorer les parcours de santé des victimes de Violence"

**05 au 07
Juillet 2017**
Site EDF
de Bellefontaine,
Martinique

SOS KRIZ

2èmes rencontres

Programme

POUR S'INSCRIRE :
05 96 55 20 44
shu.psy@chu-martinique.fr

➤ Préambule

La Plateforme téléphonique de SOS KRIZ a ouvert le 12 septembre 2016, grâce à vos soutiens et l'attention continue que vous portez à cette action indispensable. Après 1260 appels reçus, de Martinique, Guadeloupe ou Guyane, il nous paraît essentiel de vous retrouver pour faire une synthèse dynamique de ce qui a été construit et de l'ouvrir encore davantage vers d'autres en consolidant ses bases et développant son rayonnement. Les situations de Kriz que nous avons reçues sont le plus souvent issues de situations de violence et de leurs conséquences douloureuses. Chaque semaine de nouveaux drames sont énoncés dans nos médias mais que savons nous du devenir de ces personnes en Martinique ? Il nous paraît le moment de mieux connaître ces parcours de santé en construisant de nouveaux outils en nous appuyant sur l'expérience d'autres disciplines et d'autres pays comme celle que présentera Diego ZAVALA, de Porto Rico.

Ces deuxièmes rencontres de SOS Kriz sont un nouvel engagement d'ouverture d'une part entre la population et l'ensemble des dispositifs des associations de Martinique, engagées autour des personnes en détresse et d'autre part entre les acteurs de terrain issus du monde sanitaire hospitalier, libéral et associatif associé à des programmes de recherche avec le support actif de l'INSERM.

Ce dispositif bénéficie d'un soutien, notamment financier, de la DGS et du ministère de la santé.

Comme en 2016, Les rencontres commenceront par une réunion entre chercheurs (INSERM) et se termineront par un concert-débat ouvert à tous pour une dynamique créative d'aide faces aux Kriz.

Nous vous remercions beaucoup de votre présence généreuse à tous et vous souhaitons d'excellentes rencontres.

Le Président, le bureau et le copil de SOS Kriz

Mercredi 5 Juillet 2017

8h00 - 8h30 Accueil

8h30 - 9h00 Ouverture solennelle

Professeur Louis JEHEL, Président de SOS KRIZ,
Monsieur Thierry DOL
Monsieur Michel DURAND, Directeur de EDF Martinique et directeur OM
Monsieur Alfred MARIE-JEANNE, Président du conseil exécutif de la CTM et/ou Monsieur Francis CAROLE, Conseiller exécutif de la CTM, en charge des affaires sociales et de la santé
Madame Béatrice CORMIER, Rectrice de l'Académie de Martinique
Monsieur Nicolas ESTIENNE, Directeur Général du CHUM
Monsieur Patrick HOUSSEL, Directeur Général de l'ARS Martinique
Monsieur Fabrice RIGOUTET-ROZE, Préfet de la Martinique

9h00 - 11h00 FORUM THEATRE avec KANT é KANT

1ère conférence

Président : Monsieur Olivier COUDIN
Moderatrice : Docteur Ana-Maria SAJIN

Présentation d'enregistrements d'appel SOS RIZ

Reportage : Parole d'écouterant ...
- Préventeur de SOS KRIZ

Bilan d'une année de SOS KRIZ et Discussion

Docteur Sloane ROLLIER, Spécialiste en Santé Publique et médecine sociale
Professeur Louis JEHEL

Newsletter de SOS Kriz et Site web

Madame Nicole CAGE,
Madame Elisabeth CELOY

Retour d'expériences d'écouterants préventeurs

Lucie, Josette, Jean-Christophe...

11h00 - 11h30 Pause

11h30 - 13h00 KANT é KANT

Collaboration avec SAMU et le Centre 15

Dr Papa GUEYE

Collaboration avec URML, Innovation et dispositif APICRYPT

(messagerie médicale sécurisée en santé),
Docteur Anne CRIQUET-HAYOT - Présidente de l'URML
Madame Nathalie RENAUD - Préventeur de SOS KRIZ

Regards croisés

Madame Frédérique JONAH - Ex Présidente de SOS Solitude, de la Réunion

Déjeuner sur place

14h00 - 17h00

FORUM THEATRE avec KANT é KANT

2ème Conférence

"Pertinence d'un registre des victimes de violence et dispositifs de veille"

Président : Professeur Louis JEHEL

Moderatrice : Docteur Patricia BLONDEL

Registre de cancer et de violences, travaux et perspectives
Diego ZAVALA (Puerto-Rico, USA)

Perspective de création d'un observatoire des victimes de violence et leur accompagnement
Docteur Clarisse JOACHIM (registre du Cancer, CHU Martinique)
Docteur Jacqueline BAUDIN-VERONIQUE, (registre du Cancer, CHU Martinique)

Temps de question et de pause sans interruption

Film d'animation «Clair Obscur»

Monsieur Alain BIDART - Réalisateur

Dispositif de prévention du suicide : d'APSOM à Vigilans
Docteur François DUCROCQ - Psychiatre, référent CUMP NORD et Vigilans (Lille)

Comité de pilotage de SOS KRIZ

Fabienne Sainte-Rose, Meylora Balaga, Kalthoum BEN M'BAREK, Sloane Rollier Jean Michel Sigward, Marjorie Lacombe, Nicole Cage, Maryse Sylvestre, Audrey Cassilde, Charlery Christelle, Abner Deriau, CORDEMY Jean-Christophe, FRANCILLETTE Régine, RENAUDO Nathalie, Clarisse JOACHIM-CONTARET, Jacqueline BAUDIN

Comité d'organisation

Audrey CASSILDE, Fabienne SAINTE-ROSE, Nicole CAGE, Jacqueline NINO, Abner DERIAU, Pr Louis JEHEL, Dr Jean-Michel SIGWARD, Christelle CHARLERY, Yolène CARON, Maryse SYLVESTRE, Jean-Marie BERTHELOOT, Michèle DIALLO

Comité Scientifique SOS Kriz

Pr Louis JEHEL, Dr Jean-Michel SIGWARD, Dr François DUCROCQ, Dr Clarisse JOACHIM-CONTARET, Pr Aimé CHARLES-NICOLAS, Jacqueline VERONIQUE-BAUDIN, Dr Ana-Maria SAJIN, Dr Sloane ROLLIER, Dr Jérôme LACOSTE, Dr Anne CRIQUET-HAYOT, Dr Sylvie MERLE, Dr Erick GOKALSING, Dr Antoine MESSIAH, Pr Bruno FALISSARD, Pr Newton HOWARD (Oxford), Pr Monique SEGUIN

d/ Etude ReSCU-M/ML : Représentations du suicide chez les médecins libéraux martiniquais

L'URML a participé à l'étude RESCUM ML, étude permettant d'analyser les représentations sociales des médecins libéraux sur le suicide afin de mettre en place des pistes de réflexions ainsi que des propositions d'actions de prévention des actes de suicide en Martinique.

Cette étude est l'objet de la thèse du Dr Jean-Olivier Castex et fait suite à l'étude POSTA (2015) qui a mis en évidence la difficulté pour la prise en charge des suicidants par les médecins généralistes martiniquais.

2/ La Santé mentale

Une formation sur la prévention du Burn Out des médecins libéraux s'est tenue le 15 mars 2017. Les questions abordées ont été les suivantes :

- Connaissez-vous les signes d'alerte du burn-out ?
- Peut-on identifier des profils à risque chez les médecins ?
- Quelles sont les solutions pour en sortir, et comment se faire aider ?

Le **Dr Nicolas BELLEUX**, psychiatre et psychothérapeute à Lausanne, a répondu aux questions à travers une **approche pratique et nouvelle**, issue de nombreuses années d'expérience.

3/ Lutte contre l'obésité et le surpoids

L'obésité et le surpoids sont un problème de santé publique en Martinique. En effet, en 2013, plus de 235 000 martiniquais adultes étaient en surpoids. Sur ce total 100 000 personnes étaient obèses. En 2013, 61% des adultes étaient en surpoids et 26 % étaient obèses.

Une grande partie de la population est concernée par des maladies et du mal être consécutif à ce problème de santé publique.

Le surpoids concerne près de 16 % et l'obésité 8% des enfants de moins de 16 ans en 2003 (Etude ESCAL).

L'obésité étant évitable, l'URML Martinique a lancé une action de sport de masse « **Pour ta santé, bouge avec ta ville** » afin de promouvoir l'activité physique ciblée sur la population et d'offrir une promotion du « bien bouger » et du « bien manger » inscrit dans les plans de lutte contre le surpoids. (PNNS – Plan obésité).

Cette action est mise en place en partenariat avec la ville de Fort de France et le Comité Départemental de la Gymnastique Volontaire ; des réunions de travail ont eu lieu pour la mise en place de cette action au siège de l'URML ainsi que sur la place Henri Gueydon (26 mai 2017 ; Dr Anne CRIQUET HAYOT - 18 décembre 2017 ; Dr Sandrine TIGNAC)

Chaque dernier samedi du mois est proposé un rendez-vous sportif à la population martiniquaise sur le Malécon avec la présence de médecins libéraux qui donnent des conseils et aident à remplir le questionnaire sur l'hygiène de vie.



QUESTIONNAIRE HYGIENE DE VIE

Age : Poids : Taille : Homme ☐ Femme ☐

Date de passage du questionnaire : Etes-vous licencié sportif : Oui ☐ Non ☐

Remplissez le questionnaire. Vous choisissez la réponse qui vous semble la plus en adéquation avec votre réalité quotidienne et vous mettez une croix pour chaque question.

Temps d'activité physique* en moyenne / jour		0	20 min	30 min	45 min
Nombre de séance de sport*/semaine		0	1	2	3
Comportement alimentaire	Prenez-vous 3 à 4 repas/jour ?	Jamais	Quelquefois	Souvent	Au quotidien
	Vos menus sont-ils équilibrés ?	Jamais	Quelquefois	Souvent	Au quotidien
	Grignotez-vous ?	Toute la journée	Plusieurs fois dans la semaine	De temps en temps	Pas du tout
	Consommation d'eau / jour	1 verre	0,5 l	1 l	1,5 l
Consommation d'alcool (un verre)		Tous les repas	1 fois/jour	1 à 3/semaine	Pas d'alcool
Consommation de cigarettes		+ de 4/jour	1 à 4/jour	1 à 3/jour	Pas du tout
Combien dormez-vous par nuit ?		- de 5 h	5h à 6h30	6h30 à 7h30	+ 7h30
Prenez-vous des médicaments ?		Tous les jours	Au - 1 fois/semaine	1 fois/mois	Très occasionnel
Avez-vous mal au dos ?		Au quotidien	Souvent	Quelquefois	Jamais
Rencontrez-vous des situations stressantes, conflictuelles ?		Au quotidien	Souvent	Quelquefois	Jamais
Vous sentez-vous épanoui(e) dans votre vie relationnelle ?		Jamais	Quelquefois	Souvent	Au quotidien

* Dans ce questionnaire, on entend par :

- activité physique : toute activité en lien soit avec les déplacements actifs (marche,...) soit avec son emploi (manutention, espaces verts, ...) soit avec une pratique de loisir autonome.

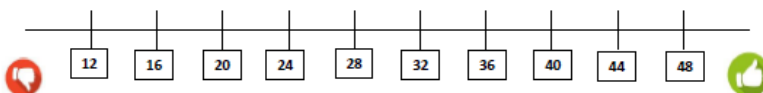
- sport : les activités physiques pratiquées au sein d'une structure (association, club de forme,...)

Lecture des résultats

Faites la somme des résultats obtenus aux 13 questions en tenant compte du barème ci-dessous.

1 point	2 points	3 points	4 points
TOTAL			

Et reportez-vous à l'échelle ci-dessous pour la lecture des résultats



Cette action de prévention du surpoids et de l'obésité a pour objectif :

- De promouvoir l'activité physique régulière sous la forme d'un rendez-vous de sport de masse sur le Malécon (place publique de la capitale).
- D'impliquer les professionnels de santé libéraux et associatifs pour partager des conseils de santé et inciter à la pratique d'une activité physique régulière et du « bien mangé »

En 2017, 6 séances ont eu lieu :

- 24 juin, stand animé par les docteurs GRACIEN Emile, BORTUZZO Thierry et TIGNAC Sandrine
- 29 juillet, stand animé par les docteurs BORTUZZO Thierry et CRIQUET-HAYOT Anne
- 26 août, stand animé par le docteur TIGNAC Sandrine
- 28 octobre, stand animé par les docteurs ETCHANDY Catherine et MASSE Franck
- 25 novembre, stand animé par les docteurs ROIGT Frédérique et GOULON Gilles
- 30 décembre, stand animé par les docteurs CLAVERIE Antoine et TIGNAC Sandrine



4/ Campagne d'information « Et si c'était un Parkinson ? »

La population de la Martinique est caractérisée par son vieillissement plus rapide que dans les autres régions de France la conduisant à être en 2030 la 3^{ème} région la plus âgée et le Département Français d'Amérique, le plus âgé avec ses conséquences principalement sur la perte d'autonomie. Nous devons donc tout mettre en œuvre localement et de manière coordonnée pour maintenir une qualité de vie aux personnes malades et d'apporter des réponses à leurs attentes. Les maladies neurodégénératives représentent un cœur de cible de cette problématique, en particulier la maladie de Parkinson.

L'entrée dans le parcours quelle que soit la pathologie se fait par le médecin traitant qui n'est pas suffisamment formé pour le repérage (repérage de la fragilité, repérage de signes de la maladie de Parkinson avant les symptômes habituellement connus...).

La démographie médicale impose un rythme de consultation élevé or le repérage prend du temps au cours de la consultation du médecin généraliste. De plus, le territoire de la Martinique souffre d'un déficit de médecins spécialistes en neurologie entraînant un accès aux spécialistes souvent tardif.

Le dépistage chez les médecins généralistes d'une maladie neurodégénérative est une compétence que le MG se doit d'acquérir pour une prise en charge précoce et optimale du patient. Une formation est donc nécessaire pour sensibiliser les médecins ainsi que les

professionnels de santé. Il est donc primordial de réunir tous les acteurs pour une prise en charge centrée sur le patient.

Fort de ce constat, l'URML Martinique a proposé de participer au plan d'action régional des Maladies Neurodégénératives (PMND) en mettant en place les actions suivantes :

- 1) **Création d'un groupe de travail** médecins hospitaliers (neurologues, MPR), médecins libéraux (MG, neurologues, MPR), pour la réalisation commune avec tous les acteurs de documents consensuels pour les professionnels de santé, et pour le grand public.

Afin de composer ce groupe de travail, deux réunions de préparation ont été réalisées au siège de l'URML.

Ce groupe de travail est composé de :

- Docteur Séverine JEANIN, neurologue libéral
- Docteur Josiane MONTEZUME BARNAY, neurologue libéral
- Docteur Yolène BELLON TULLE, médecin généraliste
- Docteur Anne CRIQUET-HAYOT, médecin généraliste
- Docteur Julien JOUX, neurologue libéral
- Docteur Marie-Laure AUDEL, ARS
- Docteur Boris NAZAROV, neurologue libéral
- Docteur Régine EDRAGAS, MPR Hospitalier
- Docteur Marie-Anne FRANCOIS, neurologue libéral

Le groupe de travail s'est réuni les :

- 13 février 2017
- 06 mars 2017



2) **Sensibiliser et informer le Grand Public** sur les MND avec des réunions d'information associant professionnels de santé et une association de patients. Des réunions ont eu lieu dans les 4 secteurs de la Martinique :

- Sainte-Marie, le 6 avril 2017 – 55 participants
Dr BELLON TULLE Yolène, MG
Dr JEANNIN Séverine, Neurologue
- Saint-Pierre, le 20 avril 2017 – 35 participants
Dr BELLON TULLE Yolène, MG
Dr EDIMO NANA, Neurologue hospitalier
- Vauclin, le 27 avril 2017 – 88 participants avec la présence de l'URPS Infirmiers
Dr CRIQUET-HAYOT Anne, MG
Dr EDRAGAS Régine, MPR Hospitalier
Dr MONTEZUME BARNAY Josiane, Neurologue libérale
- Rivière-Salée, le 04 mai 2017 – 85 participants
Dr JOUX Julien, Neurologue libéral
Dr AUDEL Marie-Laure, ARS
Dr CRIQUET-HAYOT Anne, MG
- Fort-de-France, le 11 mai 2017 – 70 participants
Dr AUDEL Marie-Laure, ARS
Dr CRIQUET-HAYOT Anne, MG
Dr MONTEZUME BARNAY Josiane, Neurologue libérale

Visible sur le site de l'URML : <http://www.urml-m.org/rencontres-mieux-comprendre-maladie-de-parkinson/>

LES JEUDIS D'AVRIL ET MAI 2017

RÉUNIONS D'INFORMATION
de 9h30 à 11h30

ET SI C'ÉTAIT UN PARKINSON ?

LE DÉPISTAGE ET LE TRAITEMENT PRÉCOCES DE LA MALADIE DE PARKINSON RETARDENT LA PERTE D'AUTONOMIE

STE MARIE	6 Avril
ST PIERRE	20 Avril
VAUCLIN	27 Avril
ROBERT	4 Mai
FORT DE FRANCE	11 Mai

Logos: URML, ARS, HSE, URPS, MUPA, etc.



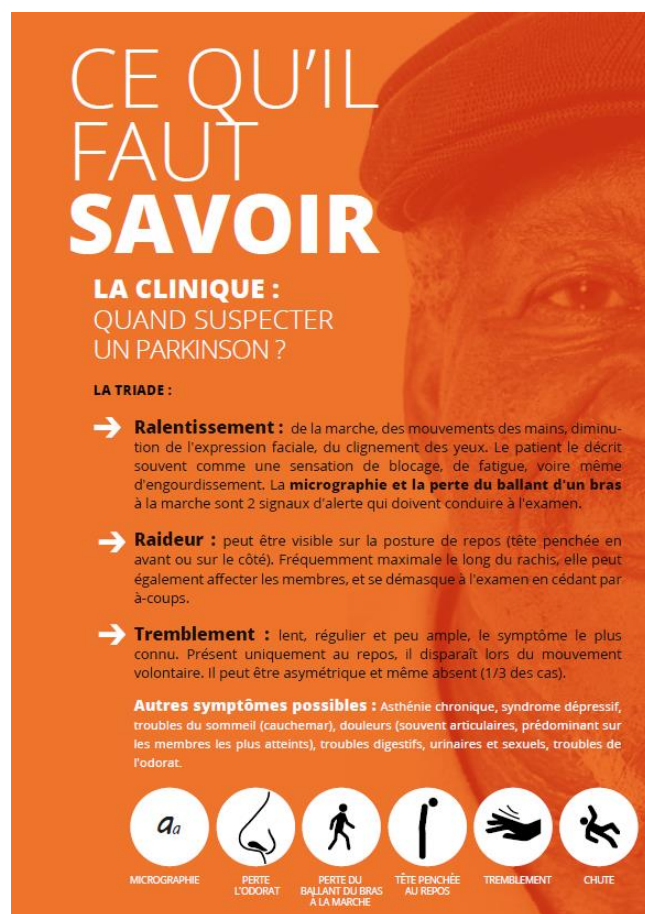
3 / Campagne sensibilisation auprès des professionnels de santé

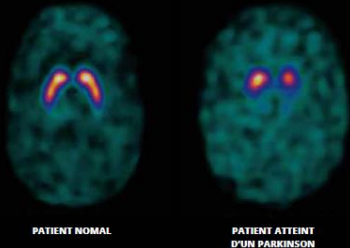
Le groupe de travail a réalisé un document d'information à destination des professionnels de santé.

Ce document a été adressé aux médecins généralistes libéraux, aux neurologues libéraux et hospitaliers, accompagné du flyers grand public pour mise à disposition dans leur cabinet.

Le dépliant PS a été également distribué aux infirmiers, chirurgiens-dentistes et kinésithérapeutes.

Document professionnel de santé





TEMP au Da TSCAN® Examen utilisant un radiotraceur ligand de la dopamine. Chez le sujet parkinsonien, hypofixation du radiotraceur au niveau des NGC.

MÉCANISMES : PHYSIOPATHOLOGIE DE LA MALADIE DE PARKINSON

Les noyaux gris centraux (NGC) sont des structures cérébrales profondes impliquées dans l'élaboration et le contrôle du mouvement.

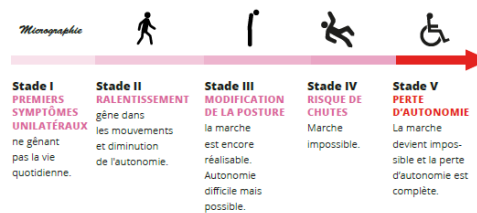
La maladie de Parkinson est une maladie dégénérative caractérisée par la perte progressive des neurones dopaminergiques dans certains de ces NGC.

Le déficit en dopamine qui en résulte est responsable des symptômes moteurs caractéristiques de la maladie.

Des facteurs environnementaux et génétiques intriqués sont incriminés dans cette dégénérescence.

LES CONSÉQUENCES : COMMENT LA MALADIE ÉVOLUE-T-ELLE ?

La maladie évolue en plusieurs stades, dont les délais d'apparition sont variables :



LES ENJEUX DE SANTÉ ET LES ENJEUX ÉCONOMIQUES

- L'enjeu principal de la prise en charge est celle du maintien de l'autonomie,
- De soigner et d'accompagner tout au long de la vie les patients sur l'ensemble du territoire.
- Sur le plan économique, le coût annuel moyen pour l'Assurance Maladie est de :



5827 €/malade/an
Soit **520 M€/an** pour le seul régime général

OÙ EN SOMMES-NOUS EN MARTINIQUE ?

EN MARTINIQUE



2000 cas

56 nouveaux cas/an

HEXAGONE



L'âge de début moyen de la maladie :

entre 58 et 62 ans

80% entre 40 et 75 ans

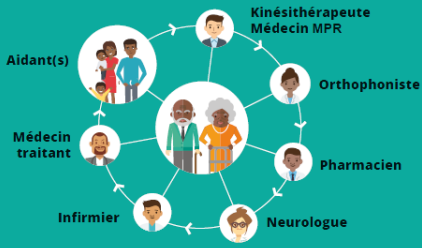
L'incidence de la maladie
(c'est-à-dire le nombre de nouveaux cas/an/pour 100 000 habitants) :

14 nouveaux cas pour **100 000** habitants/an

La prévalence
(c'est-à-dire le nombre de malades)

1% chez les sujets > 60 ans

PRISE EN CHARGE DU PATIENT



QUELS TRAITEMENTS ?

- TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX
- TRAITEMENT NON MÉDICAMENTEUX
- TRAITEMENT CHIRURGICAL

TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

Il n'existe pas de traitement curatif de la Maladie de Parkinson idiopathique. On distingue deux périodes dans le temps thérapeutique

Les dix premières années
le traitement médicamenteux pallie plus ou moins efficacement le déficit dopaminergique.

- Deux classes médicamenteuses sont principalement proposées :**
 - Les agonistes dopaminergiques
 - La L Dopa
- Des neuro-protecteurs ont été récemment proposés**

Après 10 ans d'évolution
Apparition de fluctuations motrices et des dyskinésies qui signent l'épuisement des traitements initiaux. Stimulation dopaminergique en continu (qui peut être fait au domicile) par :

- La perfusion d'apomorphine (pompe sous-cutanée délivrant de l'apomorphine en continue).
- La pompe à dopamine ou Duodopa.

TRAITEMENT NON MÉDICAMENTEUX

Kinésithérapie : dès la découverte de la maladie, un suivi régulier par un kinésithérapeute aidera le patient à maintenir et à renforcer ses aptitudes motrices.

Auto-rééducation : la répétition par le patient des exercices enseignés par le kinésithérapeute, lui permettra d'en prolonger les effets bénéfiques.

Orthophonie : la rééducation est nécessaire en cas de troubles de l'écriture, de la voix, et de la déglutition.

Education thérapeutique : un programme est proposé pour aider le patient à connaître sa maladie, afin de mieux l'appréhender et l'aider ainsi à se prendre en charge dans une dimension plus globale. Les séances sont gratuites pour le patient.

TRAITEMENT CHIRURGICAL

La stimulation cérébrale profonde est indiquée chez les patients présentant des fluctuations motrices (alternance de phases de blocage « OFF » et de phases de déblocage « ON ») et des dyskinésies. Dans la mesure où il s'agit d'une technique invasive (implantation d'électrodes dans le cerveau), les indications sont restreintes et limitées par l'âge.

De nouvelles études tendent à prouver l'intérêt de proposer ce traitement à des patients à un stade plus précoce de leur maladie.

PERSONNE RESSOURCE → MÉDECIN TRAITANT

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

ASSOCIATION PATIENTS

Association des parkinsoniens de Martinique et accompagnants 16 rue de la Retraite Redoute 97200 FORT DE FRANCE 06 96 50 20 00 apma.mq@gmail.com

URML MARTINIQUE

Union Régionale des Médecins Libéraux de Martinique Zac de Rivière Roche Rue Piétonne Rue Georges Zaire 97200 FORT DE FRANCE 05 96 63 20 33

LES
JEUDIS
D'AVRIL ET MAI 2017

RÉUNIONS
D'INFORMATION

de 9h30
à 11h30

Réservations
05 96 75 11 39

UNION
RÉGIONALE
DES MÉDECINS
LIBÉRAUX

Zac de Rivière Roche
Rue Piétonne
Rue Georges Zaire
97 200 Fort de France

05 96 63 20 33
05 96 71 93 03
contact@urml-m.org

urml-m.org

Document Grand public :

LES
JEUDIS
D'AVRIL ET MAI 2017

RÉUNIONS
D'INFORMATION

de 9h30
à 11h30

**ET SI C'ÉTAIT
UN PARKINSON ?**

LE DÉPISTAGE ET LE TRAITEMENT
PRÉCOCES DE LA MALADIE DE PARKINSON
RETARDENT LA PERTE D'AUTONOMIE



CE QU'IL FAUT SAVOIR

LA CLINIQUE : QUAND SUSPECTER UN PARKINSON ?

LA TRIADE :

- ➔ **Ralentissement** : de la marche, des mouvements des mains, diminution de l'expression faciale, du clignement des yeux. Le patient le décrit souvent comme une sensation de blocage, de fatigue, voire même d'engourdissement. La **micrographie** et la **perte du ballant d'un bras** à la marche sont 2 signaux d'alerte qui doivent conduire à l'examen.
- ➔ **Raideur** : peut être visible sur la posture de repos (tête penchée en avant ou sur le côté). Fréquemment maximale le long du rachis, elle peut également affecter les membres, et se démasquer à l'examen en cédant par à-coups.
- ➔ **Tremblement** : lent, régulier et peu ample, le symptôme le plus connu. Présent uniquement au repos, il disparaît lors du mouvement volontaire. Il peut être asymétrique et même absent (1/3 des cas).

Autres symptômes possibles : Asthénie chronique, syndrome dépressif, troubles du sommeil (cauchemar), douleurs (souvent articulaires, prédominant sur les membres les plus atteints), troubles digestifs, urinaires et sexuels, troubles de l'odorat.

MICROGRAPHIE

PERTE L'ODORAT

PERTE DU BALLANT DU BRAS À LA MARCHÉ

TÊTE PENCHÉE AU REPOS

TREMBLEMENT

CHÛTE

LES CONSÉQUENCES : COMMENT LA MALADIE ÉVOLUE-T-ELLE ?

La maladie évolue en plusieurs stades, dont les délais d'apparition sont variables :

Micrographie

Stade I	Stade II	Stade III	Stade IV	Stade V
PREMIERS SYMPTÔMES UNILATÉRAUX ne gênant pas la vie quotidienne.	RALENTISSEMENT gêne dans les mouvements et diminution de l'autonomie.	MODIFICATION DE LA POSTURE la marche est encore réalisable. Autonomie difficile mais possible.	RISQUE DE CHUTES Marche impossible.	La marche devient impossible et la perte d'autonomie est complète.

PRISE EN CHARGE DU PATIENT

Aidant(s)
Médecin traitant
Infirmier
Kinésithérapeute
Médecin MPR
Orthophoniste
Pharmacien
Neurologue

PERSONNE RESSOURCE → **MÉDECIN TRAITANT**

POUR PLUS DE
RENSEIGNEMENTS

ASSOCIATION PATIENTS

Association des parkinsoniens de Martinique et accompagnants | 16 rue de la Retraite Redoute | 97200 FORT DE FRANCE | **06 96 50 20 00** | apma.mq@gmail.com

URML MARTINIQUE

Union Régionale des Médecins Libéraux de Martinique | Zac de Rivière Roche Rue piétonne Rue Georges Zaire | 97200 FORT DE FRANCE | **05 96 63 20 33**

LES JEUDIS D'AVRIL ET MAI 2017
—
RÉUNIONS D'INFORMATION
de 9h30 à 11h30

Réservations
05 96 75 11 39

UNION RÉGIONALE DES MÉDECINS LIBÉRAUX

 Zac de Rivière Roche
Rue Piétonne
Rue Georges Zaire
97 200 Fort de France
05 96 63 20 33
05 96 71 93 03
contact@urml-m.org
urml-m.org

Ces documents sont téléchargeables sur le site Internet de l'URML Martinique :
<http://www.urml-m.org/campagne-de-sensibilisation-maladie-de-parkinson/>

Pour organiser ces rencontres, nous avons effectué le plan de communication suivant :

- Médias
 - Communiqué RCI - 5 semaines consécutives
 - Relations presses radio et tv
- Print
 - Affichage en mairie
 - Tracting, questionnaires
 - Kakemonos, banderole
- Communication web
 - Communication et relais Facebook
 - Envoi de courriels en masse
- Phoning
 - Phoning de présence
 - Secrétariat général

et les supports de communication suivant :

- 22 300 dépliants grand public (7 300 aux MG pour diffusion à leurs patients, 15 000 distribués au Grand Public)
- 1 020 dépliants professionnels de santé (distribués aux médecins, infirmiers, dentistes et kinésithérapeutes)
- 600 affiches, 2 roll'up, 1 banderole



Différentes rencontres avec la presse ont été réalisées :

- En radio, sur RCI, passage journalier avec annonce de la réunion de la semaine
- En radio, avec interaction du public
 - 03 Avril 2017, RLDM, Dr Anne CRIQUET-HAYOT
 - 06 Avril 2017, Emission « Ça vous concerne » RCI, Dr Marie Laure AUDEL
 - 18 Avril 2017, Radio APAL, Dr Anne CRIQUET-HAYOT
 - 04 Mai 2017, Radio Sud Est, Dr AUDEL, Dr JOUX, Dr CRIQUET HAYOT
- En télé
 - 03 Avril, ATV, Journal télévisé, Dr Yolène BELLON TULLE
 - 27 Avril, Martinique 1^{ère}, Emission « Service Première », Dr Anne CRIQUET HAYOT

Visibles sur le lien : <http://www.urml-m.org/parkinson-reunions-dinformation/>



Afin de connaître l'état de connaissance des participants, un questionnaire a été remis lors des réunions :

QUESTIONNAIRE

Connaissez-vous la maladie de Parkinson ? ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous un proche atteint de la maladie de Parkinson ? ☐ Oui ☐ Non

Quels sont les signes classiques de la maladie de Parkinson ?

Ralentissement ☐
Tremblement ☐
Raideur ☐
Engourdissement ☐
Douleur thoracique ☐

La maladie de Parkinson est héréditaire ☐ oui ☐ non

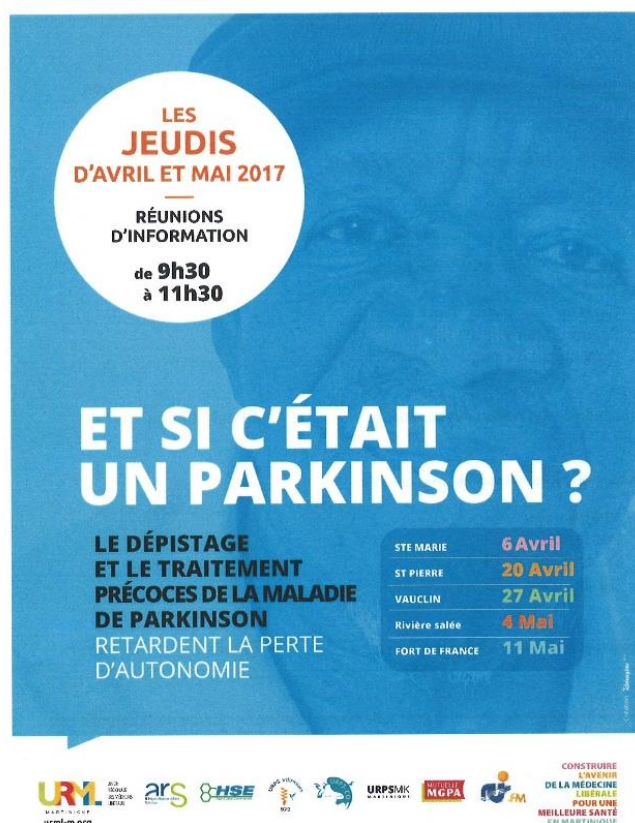
La maladie de Parkinson est une atteinte :

Des vaisseaux ☐
Des nerfs ☐
Du cerveau ☐
Des muscles ☐

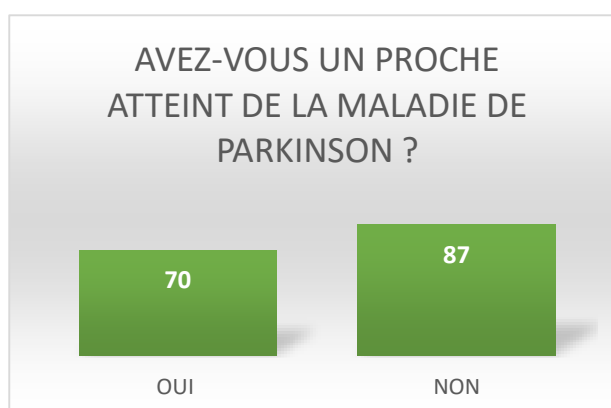
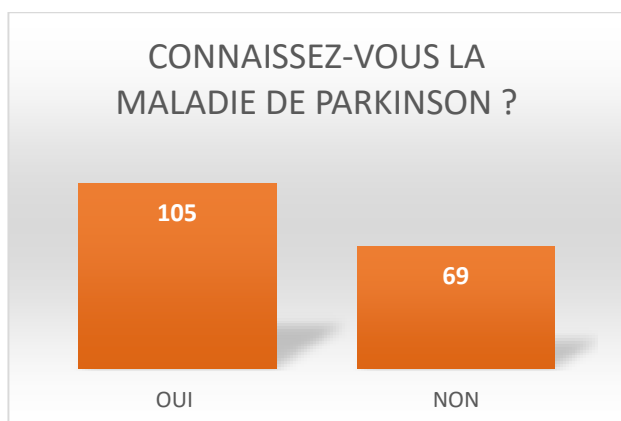
La maladie de Parkinson est- évolutive ☐ oui ☐ non

Quels professionnels de santé sont utiles dans la prise en charge de la maladie de Parkinson

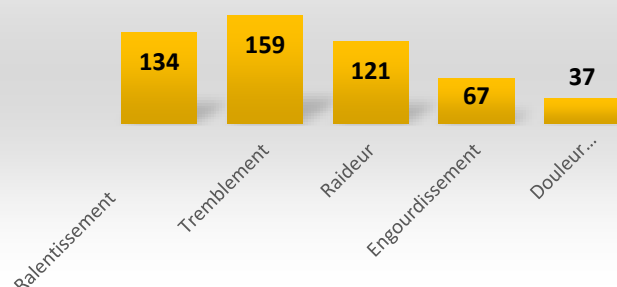
Dététicienne ☐
Kinésithérapie ☐
Orthophoniste ☐
Infirmier ☐
Pharmacien ☐



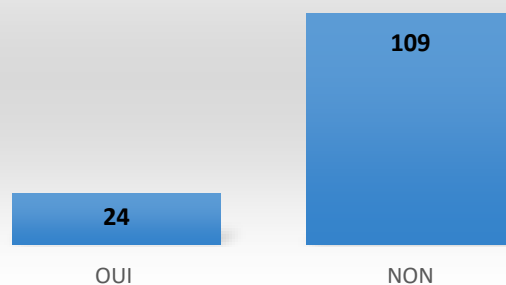
Pour les 174 questionnaires remis, il en ressort les résultats suivants :



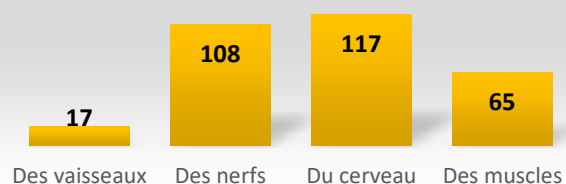
Quels sont les signes classiques de la maladie de Parkinson ?



LA MALADIE DE PARKINSON EST HEREDITAIRE ?



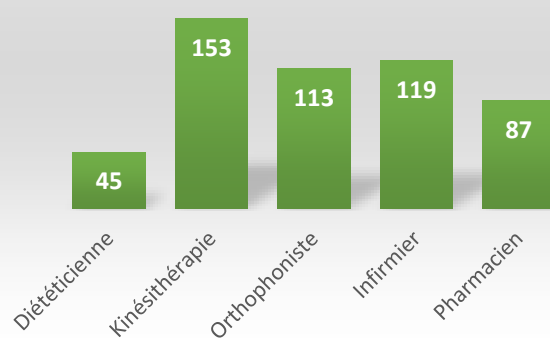
La maladie de parkinson est une atteinte :



LA MALADIE DE PARKINSON EST EVOLUTIVE ?



Quels professionnels de santé sont utiles dans la prise en charge de la maladie de Parkinson ?





5/ Lutte contre les addictions

Dans le projet régional de sante de l'ARS 2011-2016, la consommation excessive d'alcool en Martinique a été identifiée comme l'un des cinq problèmes de santé prioritaires en matière de prévention chez les jeunes.

Pour la 1^{ère} présentation du film « ROSE », l'URML Martinique a organisé un forum débat le Mercredi 08 février 2017 au Palais de Congrès de Madiana. <https://www.urml-m.org/alcool-tueur-de-jeunes/>

PROGRAMME

- Ouverture
Docteur Anne CRIQUET-HAYOT – Présidente de l'URML
Monsieur Miguel LAVENTURE – Président de la Mutuelle MGPA
- Diffusion du film ROSE
- Les chiffres-clés de l'accidentologie en Martinique – Focus sur l'alcool au volant
Madame SERRE Perrine – Directrice du Cabinet du Préfet
- Le Plan de lutte contre l'alcoolisation des jeunes de l'ARS
Docteur AUDEL Marie Laure – Médecin inspecteur, référent addictologie/santé mentale de l'ARS
- L'impact de la consommation d'alcool sur la santé
Docteur BOLIVARD Jean Marie – Coordinateur médical du Réseau Addictions
- Les actions de sensibilisation auprès des publics jeunes
Monsieur RAPON Rodrigue – Educateur spécialisé du CMPAA
- Le travail au quotidien du Réseau Addictions
Madame CORDE-ALPHONSINE Colette – Responsable Gestionnaire du GIP ACM et du Réseau Addictions
- Conclusion
Monsieur Miguel LAVENTURE – Président de la Mutuelle MGPA.
Docteur Anne CRIQUET-HAYOT – Présidente de l'URML

Le film « ROSE » est un documentaire sur la prévention contre la consommation d'alcool chez les jeunes. Ce film est un support de communication adapté au jeune public, plus sensible aux contenus visuels, notamment liés aux réseaux sociaux. Il sert de support pour les différentes campagnes de sensibilisation et d'éducation à la santé chez les jeunes pour prévenir les conduites à risques. Il est téléchargeable sur le site Internet de l'URML Martinique : <https://www.urml-m.org/rose/>





L'Union Régionale des Médecins Libéraux de Martinique
et sa présidente **Dr Anne CRIQUET-HAYOT**, La Mutuelle
MGPA et son président **Miguel LAVENTURE** ont l'honneur
de vous convier à un forum-débat:



L'ALCOOL, TUEUR DE JEUNES !

MERCREDI 8 FÉVRIER 2017 À 18H30

PALAIS
DES CONGRÈS
DE MADIANA

A l'occasion de ce forum débat, vous pourrez découvrir le film **Rose**, un documentaire sur la prévention contre la consommation d'alcool chez les jeunes, produit à l'initiative de l'**URML**, de la **Préfecture de Martinique**, de l'**Agence Régionale de Santé** et de la Mutuelle **MGPA**. Ce forum-débat sera animé par les interventions de représentants de la **Préfecture de Martinique**, de l'**ARS**, du **Réseau Addiction** et du **CMPAA**.

Nombre de places limité, confirmation obligatoire par téléphone : 0596 75 11 39 / 0596 61 09 24
ou par mail : agenceopenmedia@gmail.com

INVITATION

Le forum a pour objectif de poursuivre et d'intensifier les politiques de sensibilisation des jeunes aux dangers de la consommation d'alcool, en mettant l'accent sur les risques liés à la conduite de véhicules sous l'emprise de l'alcool. Cette problématique qui touche les jeunes de façon accentuée en Martinique surtout les week-ends et en périodes festives, est souvent responsable de drames de la route.

Le forum a réuni 130 personnes. Le compte rendu de l'action est visible sur le site de l'URML : <https://www.urml-m.org/presentation-film-rose/>



Le forum a été animé par les interventions de représentants de la préfecture de Martinique, de l'ARS, du Réseau Addictions, du CMPAA et de la mutuelle MGPA.



M. Miguel LAVENTURE - MGPA



Dr BOLIVARD Jean Marie Réseau Addictions



Dr Anne CRIQUET HAYOT URML



Mme CORDE-ALPHONSINE Colette
Réseau Addictions - Responsable GIP
ACN



Mme SERRE Perine
Cabinet Préfecture



M. RAPON Rodrigue CMPAA



Dr AUDEL Marie Laure - ARS

Différentes rencontres avec la presse ont été réalisées :

- Rencontres télévisées
 - Interview JT d'ATV du mardi 7 février
 - Interview TV de Martinique 1^{ère} du mercredi 8 février
 - Interview dans l'émission d'ATV "An tje peyi a", consultable sur le site de l'URML <https://www.urml-m.org/an-tje-peyi-a/>
 -
- Rencontres radios
 - Emission "A L'abordage" le mardi 7 février sur Martinique 1^{ère} Radio
 - Interview dans le JT du mercredi 8 février

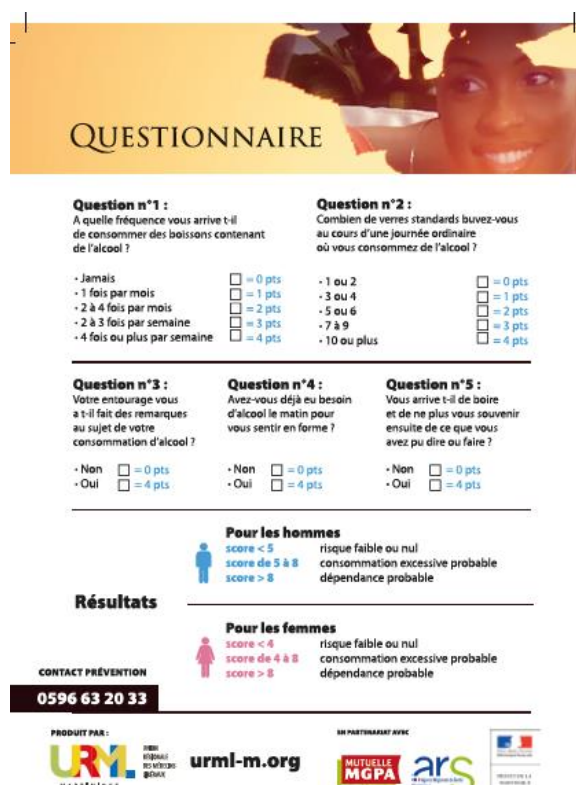
Les échos médiatiques sont consultables sur le site de l'URML Martinique : <https://www.urml-m.org/film-rose/>

Différents relais ont été utilisés pour la promotion du forum débat :

- Site internet URML
- Facebook OPEN MEDIA
- Campagnes massives de courriels vers le jeune public

Un questionnaire a été remis aux participants afin d'évaluer et d'analyser leurs connaissances et éventuellement leur consommation d'alcool.

L'exploitation du questionnaire fait ressortir les éléments suivants :



QUESTIONNAIRE

Question n°1 :
A quelle fréquence vous arrive-t-il de consommer des boissons contenant de l'alcool ?

• Jamais	☐ = 0 pts	• 1 ou 2	☐ = 0 pts
• 1 fois par mois	☐ = 1 pts	• 3 ou 4	☐ = 1 pts
• 2 à 4 fois par mois	☐ = 2 pts	• 5 ou 6	☐ = 2 pts
• 2 à 3 fois par semaine	☐ = 3 pts	• 7 à 9	☐ = 3 pts
• 4 fois ou plus par semaine	☐ = 4 pts	• 10 ou plus	☐ = 4 pts

Question n°2 :
Combien de verres standards buvez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous consommez de l'alcool ?

• 1 ou 2	☐ = 0 pts
• 3 ou 4	☐ = 1 pts
• 5 ou 6	☐ = 2 pts
• 7 à 9	☐ = 3 pts
• 10 ou plus	☐ = 4 pts

Question n°3 :
Votre entourage vous a-t-il fait des remarques au sujet de votre consommation d'alcool ?

• Non	☐ = 0 pts
• Oui	☐ = 4 pts

Question n°4 :
Avez-vous déjà eu besoin d'alcool le matin pour vous sentir en forme ?

• Non	☐ = 0 pts
• Oui	☐ = 4 pts

Question n°5 :
Vous arrive-t-il de boire et de ne plus vous souvenir ensuite de ce que vous avez pu dire ou faire ?

• Non	☐ = 0 pts
• Oui	☐ = 4 pts

Résultats

Pour les hommes
score < 5 : risque faible ou nul
score de 5 à 8 : consommation excessive probable
score > 8 : dépendance probable

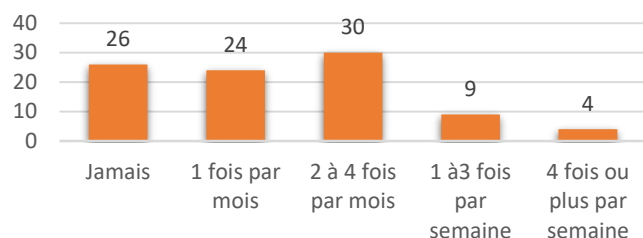
Pour les femmes
score < 4 : risque faible ou nul
score de 4 à 8 : consommation excessive probable
score > 8 : dépendance probable

CONTACT PRÉVENTION
0596 63 20 33

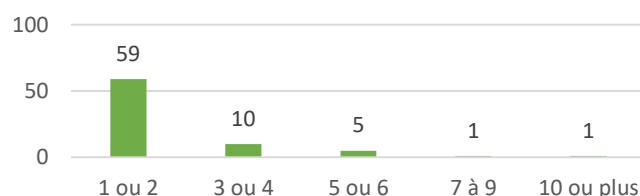
PRODUIT PAR : URML Martinique, URML Martinique, URML Martinique

EN PARTENARIAT AVEC : MGPA, ars, Martinique 1^{ère} Radio

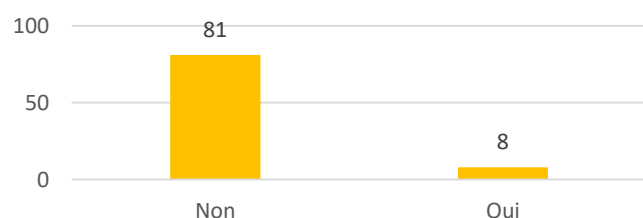
A quelle fréquence vous arrive-t-il de consommer des boissons contenant de l'alcool ?



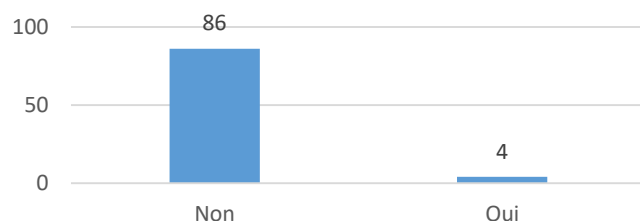
Combien de verre standards buvez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous consommez de l'alcool ?



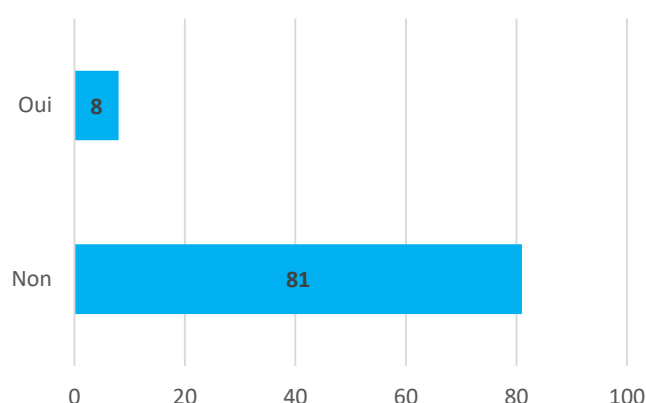
Votre entourage vous a-t-il fait des remarques au sujet de votre consommation d'alcool ?



Avez-vous déjà eu besoin d'alcool le matin pour vous sentir en forme ?



Vous arrive-t-il de boire et de ne plus vous souvenir ensuite de ce que vous avez pu dire ou faire ?



6/ Prévention du cancer du sein

L'URML Martinique a participé à Octobre ROSE en partenariat avec Projet Amazones **

Diverses actions ont été mises en place en partenariat :

- Formation sur la prise en charge et l'annonce le Jeudi 12 Octobre 2017 avec le Dr Virginie BORDES, oncologue – NANTES et Mme Fabienne LE GUEVEL DAUSSE, kinésithérapeute spécialisée en oncologie – NANTES
- Conférence débat grand public sur le thème : « Le protocole d'annonce » animée par le Dr Anne CRIQUET HAYOT et le Dr Virginie BORDES (ICO Nantes) le Mercredi 11 octobre 19h à l'Hôtel La Batelière



Participation également de l'URML à la cérémonie d'ouverture de la Villa Woz le 5 octobre 2017 ;
Dr SULPICY Caroline

*** Projet Amazones est une association loi 1901 ayant pour but d'informer, d'accompagner et d'améliorer les conditions de vie des femmes atteintes par un cancer en Outre-Mer.*

7/ Dépistage et Prévention du Cancer du Colorectal

Chaque année, le mois de Mars est l'occasion d'une campagne de promotion du dépistage du cancer Colorectal.

L'URML Martinique a participé à cette action de santé publique en organisant une réunion d'information le 7 mars 2017 à destination des médecins généralistes libéraux et gastro-entérologues (libéraux et hospitaliers) afin de les inciter à pratiquer le dépistage et informer leurs patients. Un flyer a été réalisé et distribué aux médecins pour les inciter à pratiquer le dépistage et informer leurs patients.

l'URM vous informe

MÉDECINS, MOBILISEZ-VOUS POUR LE DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL

Si **chaque médecin** remettait au moins **100 tests** de dépistage **par an**, le taux de participation serait supérieur à 50% (objectif national). Actuellement en 2014/2015 il est de 35 %.

Activité annuelle de remise de tests par les MG

262 MG ont remis au moins un test
75 tests remis en moyenne par MG/an

90% de guérison s'il est détecté tôt
3^{ème} cancer le plus meurtrier

Cancer Colorectal

Le point sur la pratique de dépistage

URM MARTINIQUE UNION RÉGIONALE DES MÉDECINS LIBÉRAUX

AMREC Association Martiniquaise des Médecins de la Région de l'Est

CONSTRUIRE L'AVENIR DE LA MÉDECINE LIBÉRALE POUR UNE MEILLEURE SANTÉ EN MARTINIQUE

Quelle modalité de dépistage, pour qui ?

- **Le patient a entre 50 et 74 ans sans facteurs de risques particuliers**

Le patient n'a aucune histoire personnelle ou familiale susceptible de prédisposer au CCR, ni symptôme pouvant évoquer un CCR. Le niveau de risque est « moyen ». Le seul facteur de risque est l'âge.
Proposer un test immunologique de recherche de sang dans les selles.
- **Le patient a des antécédents personnels ou familiaux de maladie colorectale (Cancer, RCH, Crohn)**

Dans ce cas, le patient est à risque dit « élevé » de développer un cancer colorectal au cours de sa vie. Adresser le patient à un gastroentérologue pour un suivi adapté.
Proposer une coloscopie.
- **Le patient a des cas de maladie héréditaire touchant le colon ou le rectum dans sa famille**

Dans ce cas, le patient est à risque dit « très élevé » de développer un cancer colorectal au cours de sa vie. Adresser le patient à un gastroentérologue ou une consultation d'oncogénétique (CHUM Clarac) pour un suivi adapté.
Proposer une coloscopie.
- **Le patient a moins de 50 ans ou plus de 74 ans**

Avant 50 ans, sans symptôme, ni antécédent personnel ou familial de polype, de cancer ou de maladie touchant le colon ou le rectum, le patient n'est pas concerné par le dépistage car ce type de cancer est rare avant cet âge. Après 74 ans, le patient ne reçoit plus d'incitation au dépistage. Mais la poursuite de tests peut faire l'objet d'une discussion au cas par cas.
- **Le patient a déjà eu une coloscopie**

Si la dernière coloscopie date de moins de cinq ans, ou si le patient bénéficie d'une surveillance spécifique, il n'est pas concerné par le programme de dépistage organisé.
Ne pas proposer un test de recherche de sang dans les selles.

URM-m.org

05 96 63 20 33
05 96 71 93 03
contact@urm-m.org

Zac de la Rivière Noire
Rue Pasteur
Rue George Zola
97 200 Fort de France

V – Actions dans le domaine de la veille sanitaire

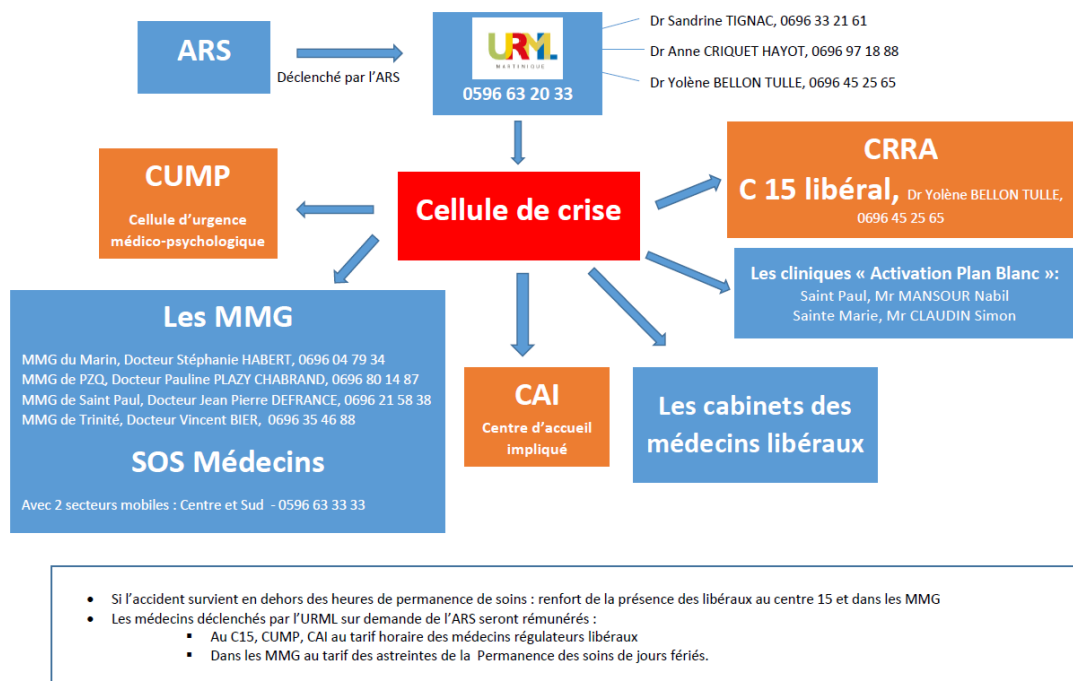
1/ Risques sanitaires – Catastrophes naturelles

L'URML Martinique a rencontré et échangé avec les services de l'ARS sur la place des médecins libéraux en cas de catastrophe naturelle et permis leur intégration dans le Plan Richter.

Elle a également participé à l'exercice Richter du 21, 22 et 24 mars 2017, simulation en cas de tsunami et de catastrophes interrégionales ; représentée par les docteurs TIGNAC Sandrine, CLAVERIE Antoine et BUCHER Albert.

Elle a proposé un organigramme des médecins libéraux en situation exceptionnelle.

Organigramme des médecins libéraux en situation exceptionnelle



2/ Ouragans Irma et Maria - Accueil des impliqués - Mobilisation de l'URML Martinique

Les cyclones IRMA et MARIA, ont frappé l'arc antillais en Octobre 2017, Saint-Martin et la Dominique, ont largement été touchés sur le plan sanitaire.

L'URML Martinique en collaboration avec l'ARS Martinique a participé activement à la mobilisation sur la gestion des conséquences des passages des ouragans IRMA et MARIA, en étant présente lors des réunions de gestion de crises sur place et par téléphone.

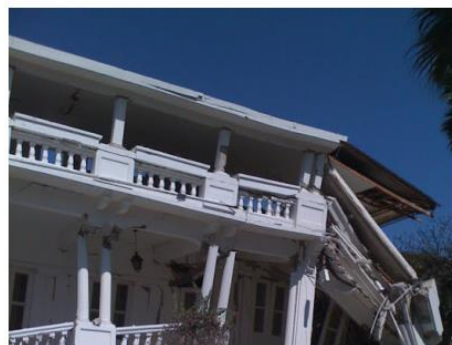
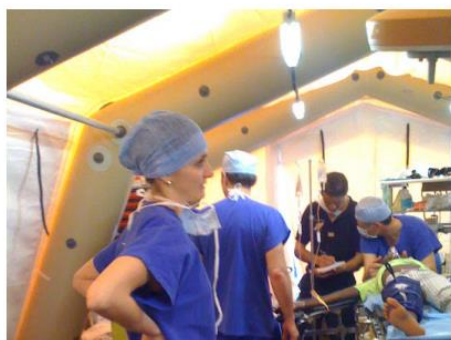
Elle a participé notamment à la prise en charge des impliqués de ces catastrophes en recensant les médecins volontaires et établissant le planning pour leur accueil.

Les docteurs CRIQUET-HAYOT Anne, CLAVERIE Antoine, PLAZY-CHABRAND Pauline, BELLON-TULLE Yolène, GRACIEN Emile, MALEPART Maxime, MASSE Franck, VALENTIN Lara, TIGNAC Sandrine, VIRASSAMY René, PECOUT Francis, Dr DINTIMILLE Michel et Dr LHOMME Axel ont été volontaires pour assurer cet accueil.

Lors de la réunion avec tous les participants à l'organisation de la gestion de crise (professionnels de santé élus et politiques) du 22 septembre, le prof Benoit VALLET, directeur de la Direction Générale de la Santé a remercié les médecins libéraux martiniquais pour leur mobilisation et leur implication.

Suite au passage de Maria qui a impacté fortement notre île, l'URML Martinique a envoyé un courriel aux médecins libéraux afin d'établir un recensement des médecins libéraux impactés par ce phénomène climatique.

Ces événements météorologiques ont mis en exergue la place de la médecine libérale dans la gestion des crises sanitaires à la Martinique.



Photos : propriété de Dominique Blancke

 -m.org



Face à cette catastrophe, l'URML a demandé une suspension de 6 mois des cotisations CARMF et URSAFF pour les médecins d'outre-mer.

3/ Séminaire « Gestion de crise et Organisation des plans d'urgence : Les médecins libéraux, des acteurs incontournables »

L'URML Martinique a participé au séminaire portant sur la place des médecins libéraux dans la gestion de crise le 04 novembre 2017 organisé par l'URPS Médecins libéraux Auvergne-Rhône-Alpes.

Ce séminaire a permis de dresser un bilan de la place accordée aux médecins libéraux dans les opérations de gestion de crise, et d'échanger sur les conditions nécessaires à une meilleure reconnaissance et implication des médecins libéraux dans la gestion des crises au quotidien ; avec différentes interventions :

- Le Dr Gilles GOULON, Vice-président de l'URML Martinique sur le retour d'expériences de l'implication des médecins libéraux dans la prise en charge des victimes des ouragans IRMA et MARIA
- Le Dr Eric BLONDET, Président de l'URPS Bourgogne-Franche-Comté a évoqué les dispositifs de formation
- Le Dr Pierre-Jean TERNAMIAN, Président de l'URPS Auvergne-Rhône-Alpes sur les outils développés par l'URPS Médecins pouvant être mis au service des systèmes d'alertes (Réseau social des professionnels de santé - RSPS)
- Le Dr Bruno MOREL, Directeur délégué « Alerte et veille sanitaire » de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, a présenté la structure de pilotage des plans de crise, les modalités d'association des médecins libéraux au travers de la restitution d'un exemple, avec l'organisation d'une procédure de vaccination dans le Beaujolais, suite à la détection de cas de méningites.

4/ Etude prospective non interventionnelle de la prise en charge en médecine libérale des bébés nés de mamans Zika +

Depuis décembre 2015, date de l'émergence virale du ZIKA sur notre territoire, 669 femmes enceintes ont été contaminées avec confirmation biologique au 19 janvier 2017.

Neuf microcéphalies et douze autres malformations cérébrales fœtales ont été détectées à l'échographie et une anomalie relevée après la naissance. Des troubles neuro sensoriels sont également mis en évidence.

Quelle est la place de la prise en charge en médecine libérale des bébés des mamans Zika+ ?

L'URML Martinique a lancé une étude prospective en Martinique sur la prise en charge en médecine libérale des bébés nés de mamans ayant contracté le ZIKA pendant leur grossesse

L'objectif est de définir le rôle de la médecine libérale dans la prise en charge des bébés nés de maman Zika+ avec des indicateurs.

Un protocole de recherche a été rédigé avec dans notre conseil scientifique des médecins libéraux de notre île et des responsables universitaires du Département Universitaire de Médecine Générale de Toulouse (DUMG de Toulouse).

Cette étude a fait l'objet d'une déclaration CNIL n° 2068618 v 0 et ANSM n°2017-A01622-51.

Pour effectuer cette étude :

- Une formation des médecins au dépistage et au suivi des bébés a été assurée ;
- Une plateforme de prise de rendez-vous (consultations et examens complémentaires PEA, FO, examen orthoptiste) et des rattrapages nécessaires a été mise en place ;
- Les données sont centralisées au secrétariat de notre URML ;
- Un fichier Excel a été créé pour les examens : 8j, 2, 4, 6, 9, 12, 18, 24 mois de suivi permettant un suivi quantitatif et qualitatif ;
- Les dossiers sont rendus anonymes pour l'analyse des données.

Les données sont recueillies par les médecins investigateurs en remplissant les fiches de données, toutes les données présentes dans ces fiches servent d'outils pour la réalisation de l'étude.

Les données sont envoyées par les médecins investigateurs à l'URML. Elles sont anonymisées par enfant et par médecin puis transcrites dans un tableau Excel pour traitement.

Le traitement des données se fait par le DUMG de Toulouse.

Les résultats attendus permettront de nous apporter les éléments concernant :

- Le nombre de bébés nés de maman Zika+,
- Le nombre de consultations effectuées par bébés nés de maman Zika+ faisant référence au protocole de suivi préconisé par le Haut Conseil de la santé publique (HCSP),
- Le contenu de ces consultations.

Au terme de cette étude, le résultat devrait confirmer que le recrutement de proximité par les médecins de 1er recours est décisif et permettre d'améliorer le dépistage du trouble neurosensoriel.

SUIVI DE
L'ENFANT DE 0 À 2 ANS



8 jours

Médecin investigateur :

Nom du bébé :

Date de naissance du bébé :

Date examen :

POIDS (kg)	
TAILLE (cm)	
PC (cm)	

82 bébés ont été intégrés dans l'étude avec la participation de 23 médecins investigateurs.

	Test	oui	non	
Dépistage Auditif	PEA			Date :
Examen ophtalmologique	Fond d'œil			Date :
	Examen des paupières normales			
Dépistage Neurosensoriel	Vérification de la symétrie des globes oculaires			
	Pupilles noires, rondes, de même taille			
	Cornée transparente			
	Réflexe d'attraction du regard à la lumière douce			
	Réflexe photo moteur, étudié sur un œil en cachant l'œil controlatéral			
	Réflexe de fermeture des paupières à l'éblouissement			



SUIVI DE L'ENFANT DE 0 À 2 ANS



QUEL SUIVI DE L'ENFANT APRÈS UNE GROSSESSE ZIKA ?

Chers confrères,

L'épidémie de Zika est terminée mais les enfants nés de mères ayant contracté le Zika pendant leur grossesse, sont nés. Selon le HCSP ces bébés doivent être surveillés attentivement car ils peuvent développer des troubles du développement neurosensoriel. Il est nécessaire que nous soyons vigilants sur leur suivi tant sur le plan neurologique qu'ophtalmologique et auditif, pour dépister ces troubles et optimiser la prise en charge éventuellement nécessaire.

Le protocole de suivi recommandé est le suivant :

- Examen neurologique approfondi : au 8ème jour, 2ème mois, 4ème, 6ème, 9ème, 12ème, 18ème et 24ème mois
- Suivi ophtalmologique avec :
 - Deux FO un à la naissance et l'autre à 2 ans
 - Bilan orthoptique à 9 mois : RDV par la plate-forme
- Suivi auditif avec PEA à la naissance et à 2 ans

L'examen approfondi du bébé peut être réalisé par le médecin traitant de l'enfant ou par le pédiatre.

1 Il nous semble important de valoriser notre prise en charge en libéral par cette étude prospective qui fera, bien sûr, l'objet d'une publication.

- Une formation sera organisée pour vous familiariser à ces examens et vous présenter le protocole.
- Pour chaque consultation réalisée selon le protocole en vigueur, en échange du document rempli, l'URML vous indemniser de la somme de 30 euros par consultation.
- Une plateforme téléphonique au secrétariat au **0596 63 20 33** du lundi au vendredi de 8h à 16h30 pour la prise de RDV des FO et les PEA réalisés par les spécialistes libéraux équipés, et des bilans orthoptiques par des orthoptistes de ville. Vous trouverez un document d'information à remettre aux parents (Maman Zika+).

2 Si vous ne voulez pas prendre en charge vous-même ces bébés, merci de les adresser au CHU à la MRME.

08 JUIN FORMATION

Une formation sera organisée par un pédiatre libéral, le jeudi 8 juin à 19h30, au siège de l'URML avec présentation de l'étude.



VI – Actions dans le domaine de la promotion de la santé

1/ Patients experts « Diabète »

L'URML souhaite, en partenariat avec l'Association des diabétiques de Martinique (AFD972), favoriser la formation de patients experts sur le diabète et la multiplication des groupes de parole de patients atteints par cette maladie chronique.

Des patients atteints de diabète participants sont formés sur la pathologie et partagent leurs expériences de vie avec la maladie. Ils sont formés à l'animation de groupes de parole. Le suivi de la formation donnera aux participants, « patients experts », une expertise auprès des autres patients diabétiques pour aider à la prise en charge de la maladie (traitement, suivi, conseil, alimentation) et pourront servir d'intermédiaires auprès des instances administratives. Ils peuvent également être une écoute pour les aidants.

En 2017, un premier cycle de formations "patients experts" comprenant 5 sessions de 3h de formation a eu lieu ; 5 patients ont été formés.



Lors des formations, différents thèmes ont été abordés :

- Le vécu avec la maladie ;
- Le diabète en question ;
- Alimentation du diabétique ;
- Lecture des étiquettes ;
- Communication, entretien motivationnel.

Un Atelier a été réalisé, le 14 novembre de 10h00 à 12h00, lors de la journée mondiale du diabète avec un patient expert et un médecin généraliste, Dr BELLON TULLE à la mairie de Fort de France (10 participants).

VII – Mise en œuvre des CPOM, Pôle de santé, Réunions ARS

1/ Programme de travail avec l'ARS

Des rencontres ont été réalisées entre les membres de l'URML Martinique et l'ARS afin d'évoquer un certain nombre de thèmes qui nous paraissaient importants :

- Place de l'URML et de la médecine libérale dans l'offre de soins
- Perspectives et financement des actions de l'URML par le CPOM
- Permanence des Soins
- Système numérique de santé
- ZIKA
- Les maladies neurodégénératives
- Gestion de crise des catastrophes naturelles
- CPTS Madinina
- Projet Régional SNACs (services numériques d'appui à la coordination)
- Dossier @nsanm
- Appels à projet

Des rencontres ont été effectuées :

- 02 février 2017 - Dr Anne CRIQUET HAYOT - Dr Sandrine TIGNAC - Dr José SEBASTIEN - Dr Yolène BELLON TULLE
- 29 mai 2017 - Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 23 juin 2017 - Dr SULPICY Caroline, Dr CRIQUET HAYOT Anne
- 11 septembre 2017 – Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 22 septembre 2017 – Dr GOULON Gilles, Dr CRIQUET HAYOT Anne
- 12 octobre 2017 - Dr Anne CRIQUET HAYOT
- 22 novembre 2017 – Dr GOULON Gilles, Dr CRIQUET HAYOT Anne
- 23 novembre 2017 – Dr GOULON Gilles, Dr CRIQUET HAYOT Anne
- 12 décembre 2017 - Dr Anne CRIQUET HAYOT

Une convention a été signée pour la surveillance des problèmes de santé en Martinique. Elle s'appuie sur le réseau de médecins sentinelles.

Pour faciliter le travail de ces médecins sentinelles, un calendrier a été conçu et adressé à tous les médecins libéraux. Ce calendrier a pour objet d'une part de rendre plus facile le travail de remontées hebdomadaires des données de surveillance des médecins sentinelles et d'autre part de développer auprès des médecins généralistes la démarche de signalement d'événements sanitaires inhabituels. Il a été élaboré conjointement par l'URML et l'ARS avec l'appui de la Cire Antilles-Guyane.



www.ars.martinique.sante.fr
05 96 39 42 43



www.urml-m.org
05 96 63 20 33



En cas d'événement sanitaire anormal pouvant présenter un risque pour la santé publique

Contactez l'ARS 0820 202 752



La gale se traite très bien si toutes les étapes sont respectées :

Traitement

- 1 **Individuel**
- 2 **de la famille**
- 3 **de l'environnement social**
(collectivité / linge / canapé / fauteuil...)

! Pour les enfants, prévenir l'ARS !



Février	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
			1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	
27	28						

Carnaval

2017
Ensemble, notre santé est plus forte en Martinique



En cas d'événement sanitaire anormal pouvant présenter un risque pour la santé publique

Contactez l'ARS 0820 202 752



Risques cycloniques : restez à l'écoute, soyez vigilant.



Vent violent Mer dangereuse Fortes précipitations, orages

La couleur correspond au degré de danger attendu dans les prochaines 24 heures.

- Pas de vigilance particulière.**
- SOYEZ ATTENTIFS :** Si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou à proximité d'un risque ou d'un cours d'eau, des phénomènes habituels mais occasionnellement et localement dangereux (fortes pluies, orages, fortes vagues sur le littoral) sont en effet prévus. Tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.
- SOYEZ TRÈS VIGILANT :** Des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.
- UNE VIGILANCE ABSOLUE S'IMPOSE :** Des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émisses par les pouvoirs publics.



Cyclone

La couleur évolue en fonction de la proximité du cyclone et du des impacts attendus sur le territoire.

- SOYEZ ATTENTIFS :** Des conditions de forte tempête tropicale ou un ouragan sont probables sur le territoire dans les 48 à 72h.
- PRÉPAREZ-VOUS :** Des conditions de forte tempête ou d'ouragan sont probables sur le territoire dans les 48h.
- PROTÉGEZ-VOUS :** Des conditions de forte tempête ou d'ouragan sont très probables sur le territoire dans les 6 à 18h.
- CONSEILS VOUS :** Des impacts majeurs associés à l'ouragan sont attendus dans 3 à 6h.
- RESTEZ PRUDENTS :** L'ouragan s'éloigne mais tout danger n'est pas écarté.



Juillet	lun	mar	mer	jeu	ven	sam	dim
						1	2
3	4	5	6	7	8	9	
10	11	12	13	14	15	16	
17	18	19	20	21	22	23	
24	25	26	27	28	29	30	
30	31						

Grandes Vacances

2017
Ensemble, notre santé est plus forte en Martinique

L'ARS et l'URML concluent un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens sur une durée de 4 ans, allant de 2017 à 2021. Lors de la réunion de travail du 23 Juin 2017, 6 sujets stratégiques ont été retenus :

- Elaboration du Projet Régional de Santé et du Cadre d'Orientation Stratégique
- La Veille et sécurité sanitaire,
- La Permanence des soins,
- Les Systèmes d'information,
- Les Parcours de santé
- La prévention.

La convention a été signée le 22 novembre 2017.

VIII - Déploiement et utilisation du Système d'information

1/ Dépistage de la rétinopathie diabétique

L'URML Martinique a participé à la mise en place du Programme régional de promotion et de suivi du dépistage de la rétinopathie diabétique avec l'utilisation d'un système d'information « dédié ».

Cette action vise à promouvoir le dépistage de la rétinopathie diabétique auprès des patients, des médecins généralistes, des endocrinologues-diabétologues, et des professionnels de santé qui font les consultations de dépistage.

VOS DROITS

REFUSER LA CONSULTATION VIA TÉLÉMÉDECINE PAR TÉLÉSURVEILLANCE

- Il vous suffit de dire «Non».
- Une rendez-vous avec votre ophtalmologiste vous sera proposé... avec un peu de délai.

LA CONFIDENTIALITÉ DE VOS DONNÉES PERSONNELLES

- Vos données administratives et médicales sont confidentielles et protégées par le secret médical.
- Seules les personnes que vous avez autorisées personnellement peuvent accéder à vos données.
- Vous pouvez à tout moment ajouter ou enlever des droits d'accès.
- Vous pouvez aussi, à tout moment, demander la liste des personnes ayant eu accès à vos données.

CONSULTER VOS DONNÉES PERSONNELLES

- À tout moment, vous pouvez demander à consulter :
- les données administratives de votre dossier.
- les données médicales contenues dans votre dossier.

À noter que le compte-rendu qui vous est envoyé contient toutes les données de la consultation.

LE DROIT À L'OUBLI

- À tout moment, vous pouvez demander l'effacement de votre dossier informatisé.

Tél : 06 96 32 34 73

LE GCS CARAÏBES

OBJECTIFS

- «Constituer un cadre administratif dans lequel les professionnels de santé, les professionnels de l'action sociale et les représentants des patients peuvent se regrouper pour :
- Faciliter, améliorer ou développer l'activité des membres en organisant ou gérant des activités administratives, logistiques, techniques, médico-techniques, d'enseignement et/ou de recherche en réalisant ou gérant des équipements d'intérêt commun et en permettant des interventions communes.
- Mutualiser les moyens humains et techniques, les savoir-faire et les compétences des différents acteurs de la santé et de l'action sociale en Martinique, membres du GCS Caraïbes, pour une prise en charge plus globale du patient.
- Développer et gérer des protocoles de coopération tels que définis à l'article L.4011 du CSP.
- Préparer et mettre en œuvre toute action à l'atteinte des objectifs de santé publique assignés au présent Groupement de coopération sanitaire»

La Convention constitutive du GCS Caraïbes a été approuvée par l'ARS Martinique, le 18 janvier 2013 (Arrêté N° ARS/2013/016).

LE PROTOCOLE DE DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

VALIDATION ET AUTORISATION

- Le Protocole de coopération, entre d'une part les orthoptistes et les infirmières (délégués) et d'autre part les ophtalmologistes exerçant en mode libéral (délégants), pour la mise en place d'une consultation de dépistage de la RD via télé-surveillance.
- a été validé par le Collège de la Haute Autorité de Santé, le 7 décembre 2011.
- a été autorisé par l'ARS Martinique, le 23 février 2013 (Arrêté N° ARS/2012/23).

Tél : 06 96 32 34 73

PROTOCOLE DE DÉPISTAGE DE LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE

SES OBJECTIFS SONT

- Détecter la rétinopathie diabétique à un stade précoce
- Faciliter la prise de rendez-vous pour le patient

La consultation de dépistage de la rétinopathie diabétique via télé-surveillance est réservée aux patients diabétiques.

Pour prendre RDV, Téléphonez au : 06 96 32 34 73 tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h30.

URML
MARTINIQUE

UNION
DES
PROFESSEURS
DE MÉDECINE
DES ÎLES
DE FRANCE

CONSEIL
DE LA SANTÉ
PUBLIQUE
DE LA MARTINIQUE
GCS
CARAÏBES

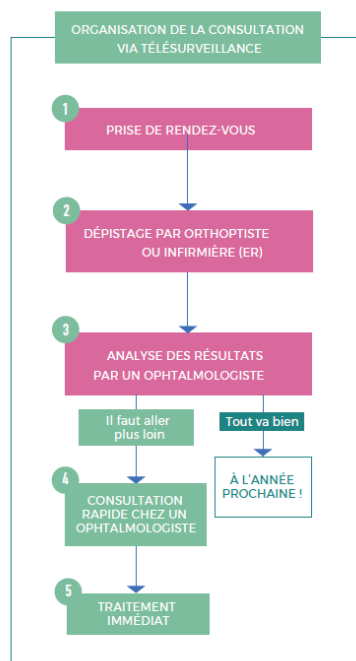
Immeuble Opale, rue Ernest Hemingway L'Étang Z'Abrirot - 97200 Fort de France

METTEZ TOUTES LES CHANCES DE VOTRE CÔTÉ

- ➔ **SUIS-JE VRAIMENT CONCERNÉ(E) ? OUI, SI...**
 - Diabétique.
 - Plus de 10 ans et moins de 70 ans.
 - Jamais eu de complications au niveau des yeux.
- ➔ **LA RÉTINOPATHIE DIABÉTIQUE : UNE COMPLICATION QUI MET VOTRE VUE EN DANGER**
 - Le diabète abîme les yeux et peut vous rendre aveugle.
 - Ces lésions se développent dans vos yeux en silence.
 - La seule solution : Une surveillance régulière
- ➔ **COMMENT VOUS INFORMER ET PRENDRE UN RENDEZ-VOUS ?**
 - Appeler le 06 96 32 34 73.
 - Demander à votre médecin traitant.
 - Un rendez-vous vous sera proposé dans les 3 jours, le plus près de chez vous.
- ➔ **RAPPEL ANNUEL DE VOTRE DÉPISTAGE**
 - Chaque année, un courrier ou un SMS vous invitera à reprendre un rendez-vous pour votre dépistage.
 - Plus besoin d'y penser !

Tél : 06 96 32 34 73

DESCRIPTION DE LA CONSULTATION



Tél : 06 96 32 34 73

1 LE RECUEIL DE VOTRE CONSENTEMENT

- Lors de votre 1er rendez-vous, un(e) orthoptiste ou un(e) infirmière vous informe :
- sur le protocole de dépistage.
- sur la consultation via télé-surveillance.
- sur vos droits.
- Il ou elle vous demande de signer un formulaire de consentement dans lequel vous indiquez :
- que vous acceptez la création d'un dossier médical informatisé et centralisé.
- les professionnels de santé qui pourront accéder à votre dossier médical informatisé.
- Seules les personnes que vous aurez indiquées pourront accéder à votre dossier médical informatisé.

2 LA CONSULTATION

- Un(e) orthoptiste ou un(e) infirmière
- vous demande quel est votre ophtalmologiste.
- vous interroge sur votre santé et sur votre diabète.
- mesure votre acuité visuelle et la pression intra-oculaire.
- si besoin, instille un collyre pour dilater vos pupilles et prend des photos de la rétine de chaque œil.
- Les informations recueillies, les résultats des examens et les photos sont enregistrés dans votre dossier informatisé.

3 L'ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

- Dans un délai de 3 jours, l'ophtalmologiste que vous avez désigné :
- ouvre votre dossier médical informatisé.
- interprète et enregistre les résultats de la consultation, vous envoie un compte-rendu complet.
- Un compte-rendu de la consultation est aussi envoyé à votre médecin traitant.

4 SI NÉCESSAIRE, ACCÈS DIRECT À VOTRE OPHTALMOLOGISTE

- En cas de dépistage d'une lésion, vous êtes immédiatement pris(e) en charge par votre ophtalmologiste pour un traitement approprié.

Tél : 06 96 32 34 73

2/ Rencontres régionales de la santé numérique : 36 heures Chrono Antilles Guyane

L'URML Martinique a participé à la campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) organisée le 21 juin au Palais des Congrès de Fort-de-France. Au programme : Dossier patient informatisé, plateforme de coordination des professionnels de santé, coopération sanitaire interrégionale, projets de télémédecine, programme « Hôpital Numérique ». Rencontres permettant aux acteurs de santé de faire le point sur les projets et outils numériques mis à leur disposition pour améliorer la prise en charge des patients.

L'URML a participé aux ateliers, axés sur la réalité du terrain et des pratiques.



3/ Messagerie sécurisée

L'URML Martinique a poursuivi son action de déploiement de la messagerie sécurisée auprès des médecins libéraux avec Apicrypt en offrant gratuitement la mise en place de la messagerie Apicrypt dans les cabinets intéressés avec un informaticien qui procède à l'installation.

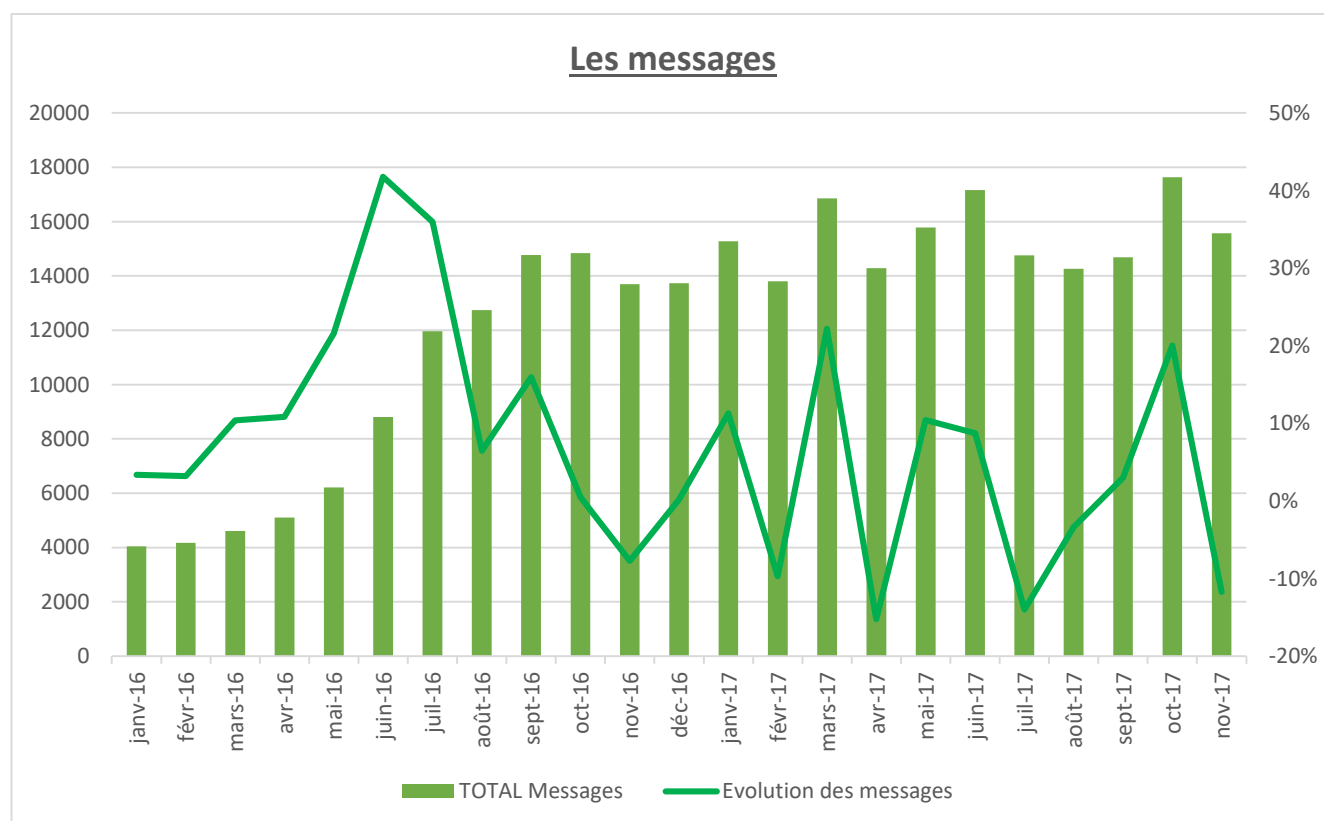
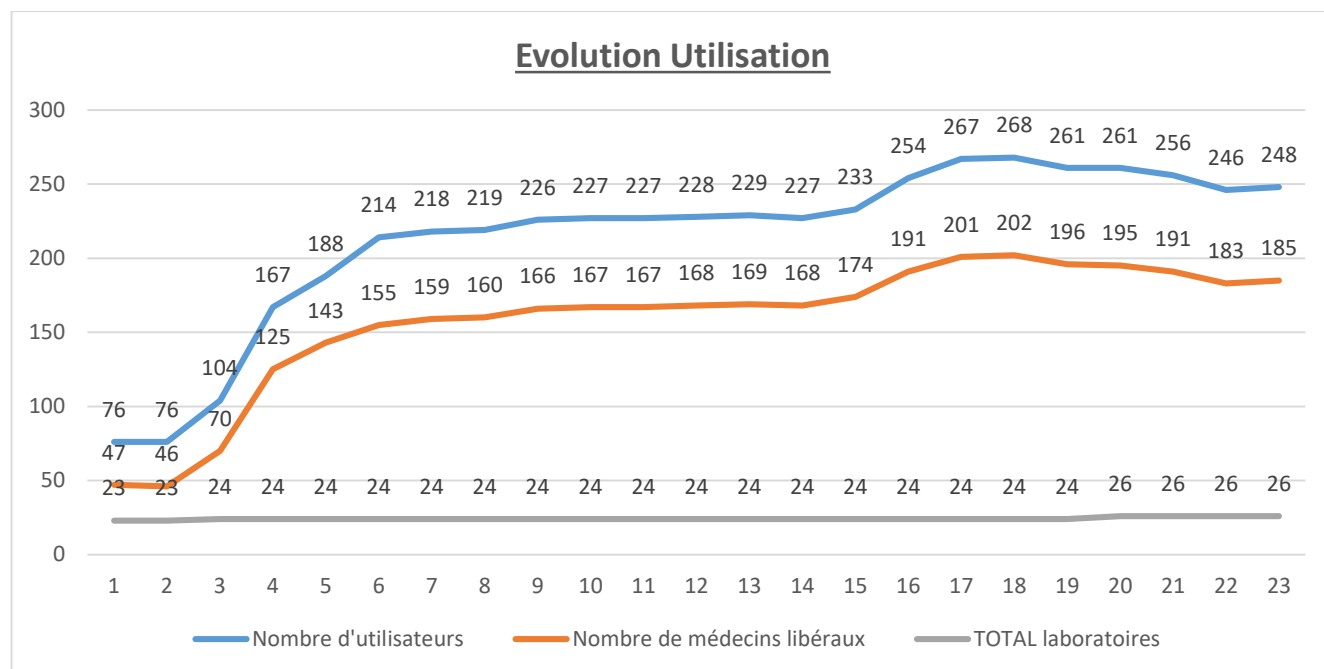
Cette adhésion à Apicrypt permet aux médecins libéraux, d'échanger des données médicales de façon sécurisée mais également de profiter d'un annuaire, d'un espace collaboratif d'une sécurisation externalisée des données à leurs cabinets.

La commission Apicrypt se réunissait régulièrement afin de faire un point sur les nouvelles installations, la formation des professionnels formés. Cette commission était composée de :

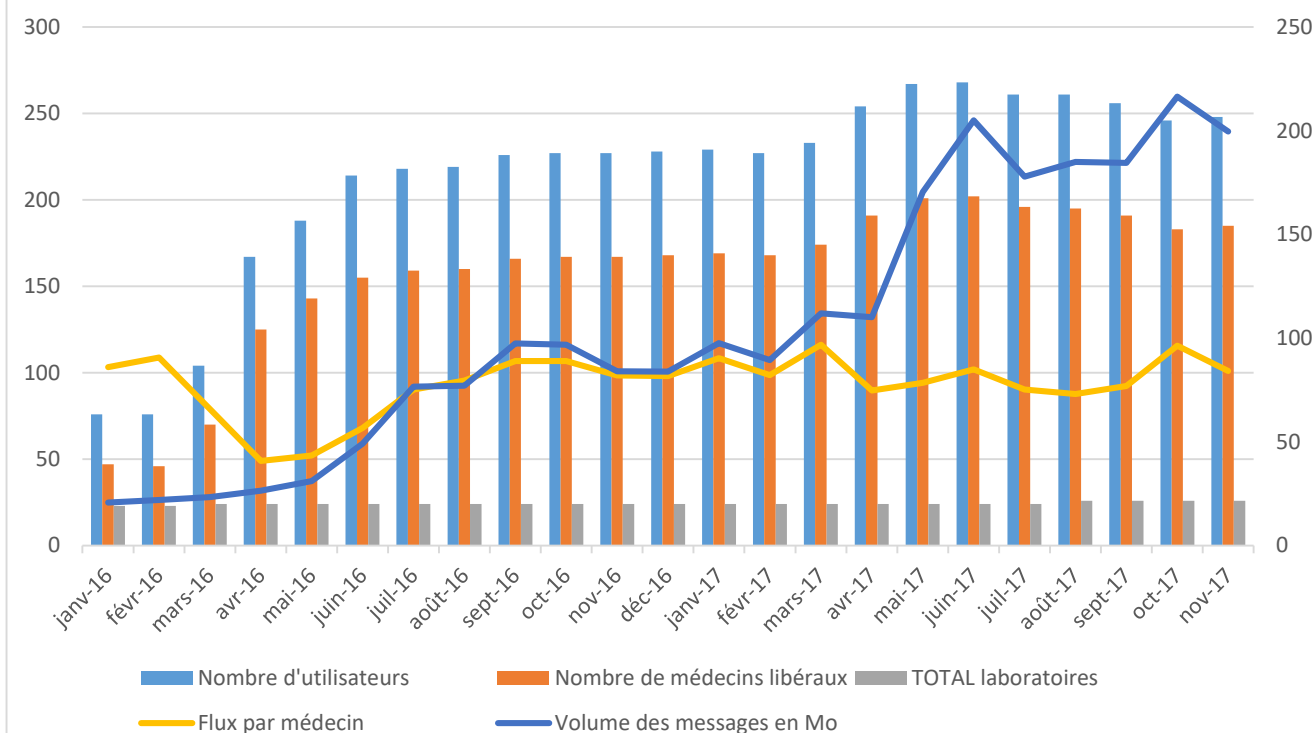
- Dr BELLON TULLE Yolène
- Dr CLAVERIE Antoine
- Dr CRIQUET HAYOT Anne
- Dr GOULON Gilles
- Dr JOUANNELE SULPICY Caroline
- Dr DUFRENNE Julien

Les rencontres ont eu lieu les 13 Février 2017 - 10 Avril 2017 et 26 juin 2017.

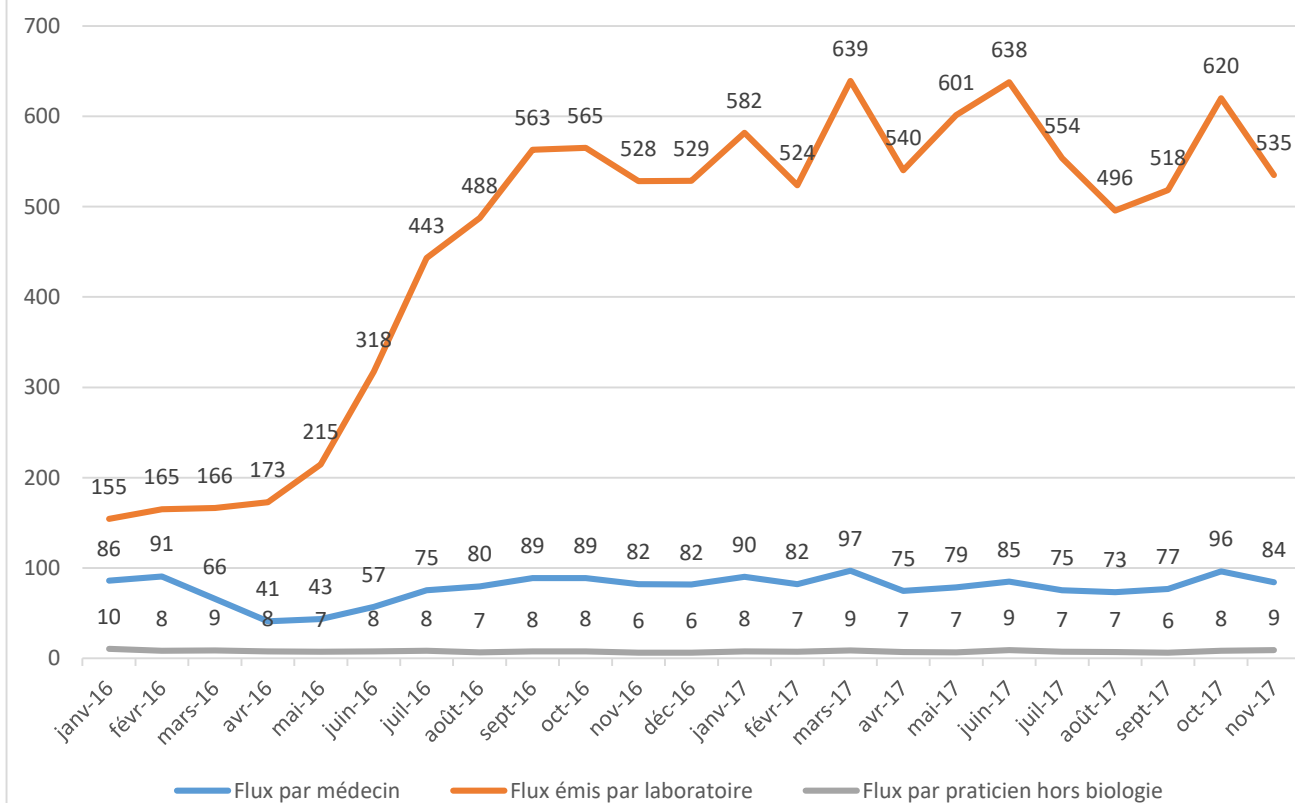
Statistiques de Janvier 2016 à Novembre 2017



Apicrypt de Janvier 2016 à Novembre 2017



Evolution des flux



Une réunion d'échange avec le CHUM autour d'Apicrypt a eu lieu le 02 mai 2017. L'URML Martinique était représentée par Dr SULPICY Caroline et Dr Anne CRIQUET HAYOT accompagnées de l'informaticien d'Apicem Monsieur Alexandre CAILLAU.

IX - Mise en œuvre du développement professionnel continu

1/ Les formations / Réunion d'information

Tout au long de l'année, différentes formations / réunions d'informations ont été proposées aux médecins libéraux notamment des actions sur des sujets d'intérêt local avec des experts locaux et qui ont été fortement appréciées des confrères :

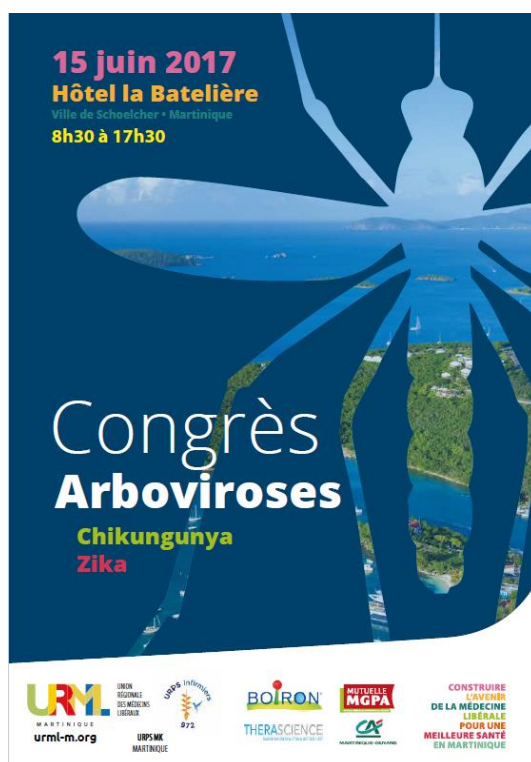
- Allaitement maternel : 17 janvier 2017
- DPC Dépistage de la fragilité chez les personnes âgées : 10 février 2017
- Formation informatique le 11 février 2017
- Formation « logiciel médical » les 14, 15 et 16 février 2017
- Formation sur la prévention du Burn Out des médecins libéraux le 15 mars 2017
- DPC Dépistage des troubles neurosensoriels des nourrissons : 9 février 2017
- DPC Bon usage des examens radiologiques : 16 mars 2017
- Diabète : Mesure de la glycémie : 30 mars 2017
- Journées Antillaises de Rhumatologies : 6 avril au 8 avril 2017
- Troubles anxieux et homéopathie : 6 avril 2017
- Anglais médical : 18 mai 2017
- Complications micro vasculaires chez les patients diabétiques (MG et IDE) – 19 octobre 2017
- Prise en charge des bébés ZIKA : 8 juin 2017
- La convention : 15 juin 2017
- EPU - Chirurgie pédiatrique – 22 juin 2017
- Anglais médical : consultation courante 29 juin,
- Coordination des soins – 25 septembre et 20 novembre (Kiné, IDE, MG)
- Rétinopathie diabétique – 5 octobre 2017

2/ Les Congrès

a/ Congrès Arboviroses

La Martinique a subi de plein fouet l'épidémie de Zika avec un risque pour la femme enceinte et de malformation chez le fœtus et le bébé avec des troubles neurosensoriels.

L'épidémie de chikungunya a également intéressé la Martinique avec des séquelles et des douleurs articulaires chez les sujets infectés.



Afin de mieux comprendre ces infections, l'URML Martinique a réalisé le 1^{er} Congrès sur les Arboviroses le 15 juin 2017 à destination des professionnels de santé libéraux (médecins, kinésithérapeutes, infirmiers).

Le Professeur Fabrice SIMON, référent mondial de l'OMS était présent à ce congrès.

Le programme était riche en informations : épidémiologie, prise en charge, étude.... Les présentations sont consultables sur le site de l'URML Martinique : <https://www.urml-m.org/congres-arboviroses-presentations/>



Programme

8h30 à 9h00

Introduction

CTM, Président Alfred MARIE JEANNE

Doyen de la faculté, Pr. Raymond CESAIRE

Zikalliance : Mr André YEBAKIMA, entomologiste médical

9h00 à 11h00 : Table ronde 1 - Lutte contre les moustiques

Président : Pr. Fabrice SIMON

- Epidémiologie des arboviroses
Pr. André CABIÉ
- Lutte anti vectorielle : comment changer de comportement
Mr Manuel ETIENNE, Entomologiste
- La guerre des Moustiques : Moustiques VS Humains : 3/0
Dr Anne CRIQUET HAYOT
- La place des infirmiers libéraux
Mr Ernest JEAN LAMBERT, président URPS IDEL

11h00 à 11h15 - Pause

11h15 à 12h45 : Table ronde 2 -CHIKUNGUNYA

Président : Pr. Michel De BANDT

- Prise en charge des patients souffrant après le chikungunya
Pr. Fabrice SIMON
- Expérience martiniquaise dans la prise en charge des douleurs articulaires
Dr Marie BLETTERY
- Intérêt de l'échographie articulaire
Dr Lauren BRUNIER

12h45 à 14h00 - Déjeuner

14h00 à 15h30 : Table ronde 3 - ZIKA

Présidente : Dr Anne CRIQUET HAYOT

- Outils biologiques des arboviroses
Dr Fatiha NAJIOULLAH, Pr. André CABIÉ
- Surveillance échographique de la femme enceinte en médecine libérale
Dr Khalil ZOUITEN
- Et maintenant quel suivi ?
Dr Sandrine TIGNAC

15h30 à 16h00 - Pause

16h00 à 17h30 : Table ronde 4 - Quel futur ?

Présidente : Dr Sandrine TIGNAC

- Étude prospective en médecine générale
Dr Édith MOTTA
- Gérer la queue de la comète
Pr. Fabrice SIMON
- Place de la phytothérapie dans les arboviroses
Dr Vincent RENAUD
- "Alerte aux moustiques"
Mr André YEBAKIMA

18h30 Conférence débat Grand public

Table ronde animée par les experts :
Pr. Michel DE BANDT, Pr. André CABIÉ,
Dr Anne CRIQUET HAYOT,
Pr. Fabrice SIMON, Dr Sandrine TIGNAC.

Une quarantaine de professionnels de santé était présent au congrès.



Echo médiatique consultable sur le site Internet de l'URML Martinique : <https://www.urml-m.org/congres-arboviroses-echo-mediatique/>

A 18h30, une conférence débat pour le grand public a été organisée afin que la population martiniquaise puisse avoir des réponses aux différentes questions liées aux arboviroses.

La conférence a réuni 70 personnes.

Différentes rencontres avec la presse ont été réalisées pour promouvoir la conférence :

- Interview du Dr CRIQUET-HAYOT au JT d'ATV
- Interview de l'équipe d'Open Média sur KMT émission « *Ils et Elles ont dit* »
- Emission "A L'abordage" sur Martinique 1ère
- Radio Interview du Dr Anne CRIQUET HAYOT
- Interview dans le JT du mercredi 8 février

Différents relais ont été utilisés :

- Site internet URML
- Facebook et Twitter d'OPEN MEDIA
- Campagnes massives de courriels à 80 000 destinataires



b/ Congrès de rhumatologie 2017

L'URML Martinique s'est associée à la Société Française de Rhumatologie pour les Journées Antillaises de Rhumatologie avec le Professeur Michel DE BANDT.

Elle a participé à l'organisation et à la promotion de ces journées qui se sont déroulées du 05 avril au 08 avril 2017 à l'hôtel La Batelière.



c/ Congrès médecine générale 2017

L'URML Martinique a participé à la 11ème édition du Congrès de Médecine Générale à Paris.

Par l'intermédiaire de l'URML Martinique, le docteur DUBO Ketsia, médecin généraliste, a pu présenter ses travaux de recherche lors de ce congrès : « **Évaluation des moyens de prévention des grossesses précoces dans les établissements du second degré** ».



Le Docteur CRIQUET-HAYOT Anne, a également présenté son diaporama intitulé « **La guerre des moustiques : Moustiques 3 – Humains 0** ».

Les présentations ont connu un vif succès et sont consultables sur le site de l'URML :

<https://www.urml-m.org/congres-de-medecine-generale-2017/>

X - Café des médecins

Afin de réunir les médecins dans d'autres circonstances l'URML Martinique a mis en place le café des médecins.

1/ La Frappadingue

L'URML Martinique a participé dans une ambiance conviviale et confraternelle à la 1ère frappadingue de la Martinique qui a eu lieu le dimanche 22 janvier 2017 au François.

La Frappadingue c'est une épreuve hors du commun : un parcours parsemé d'embûches, de passages d'échelles, de ponts de singe, de filets à grimper, de tunnels à franchir, de boue et bien plus encore.... Cette course à obstacles de 12km emprunte les berges du canal du François, la Place des fêtes, les sous-bois de Pointe Courchet.

Dr GOULON Gilles, Dr BORTUZZO Thierry et Dr SPONY Marc représentaient l'équipe de l'URML Martinique pour relever le défi, ils étaient accompagnés de M. GALLET (La médicale de France, partenaire de l'URML Martinique), de M. SPONY (fils du Dr SPONY) et de Mme GOULON.



2/ Café des médecins : Echange autour de la prise en charge des violences faites aux femmes jusqu'à la réparation

Une femme sur 3 est victime de violence au cours de sa vie. A l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence contre les femmes (25 novembre), une campagne de mobilisation afin d'alerter sur l'ampleur et les nombreuses formes que prennent ces violences a été lancée.

Les violences contre les femmes sont l'une des violations des droits humains les plus répandues dans le monde et pourtant les moins reconnues.

Ces violences ne comprennent pas seulement les insultes ou les coups, elles signifient également des droits dénigrés, des opportunités limitées et des voix réduites au silence. L'impact humain et économique des violences faites aux femmes est considérable.

L'URML Martinique a organisé une rencontre autour de la prise en charge des violences faites aux femmes jusqu'à la réparation le 13 décembre 2017 : "**Réparer les CORPS et les ÂMES**".

Cette rencontre était animée par :

- Madame Frédérique MARTZ Directrice et co-fondatrice de Women Safe Institut
- Docteur FOLDES Chirurgien, inventeur de la chirurgie réparatrice de l'excision et co-fondateur de Women Safe Institut

Notons la participation de SOS KRIZ.



3/ Arbre de Noel

L'URML Martinique a organisé pour la deuxième fois un arbre de Noël, pour les enfants de médecins âgés de moins de 12 ans, en partenariat avec Blédina.

Les enfants ont été accueillis le Mercredi 06 Décembre de 16h00 à 19h00 au siège. Ils ont pu assister à un spectacle de magie et participer à un atelier maquillage.



4/ Chanté Noel

L'URML Martinique en collaboration avec les autres URPS a organisé un « chanté Nwel » le Vendredi 8 décembre 2017 à partir de 20h00 à l'APPALOOSA.



Venez nous retrouver pour chanter Noël !

APPALOOSA - Réunion SUD
97240 FRANCOIS



XI – Action ponctuelle

**RENOUVELLEMENT
D'ORDONNANCE,
VOTRE MÉDECIN N'EST PAS
UN PHOTOCOPIEUR**

Quand vous consultez pour un «renouvellement d'ordonnance», votre médecin ne recopie pas votre traitement, il réévalue systématiquement les bénéfices et risques des médicaments de votre traitement.

Et si on utilisait plutôt le terme

**réévaluation
d'ordonnance**



URML
UNION
RÉGIONALE
DES MÉDECINS
LIBÉRAUX
MARTINIQUE
urml-m.org

Une campagne à l'initiative
du DR. PASCAL GONCALVES
médecin généraliste libéral

CONSTRUIRE
L'AVENIR
DE LA MÉDECINE
LIBÉRALE
POUR UNE
MEILLEURE SANTÉ
EN MARTINIQUE

XII – Répartition des actions

Le Bureau de l'URML Martinique a rempli les missions qui lui sont fixées par l'article R 4031-2 du Code de Santé Publique, crée par le décret n°2010-585 du 2 juin 2010. Les dépenses sont réparties comme suit :

Missions et Fonctionnement	Dépenses
Préparation et mise en œuvre du PRS	7 582,48 €
Analyse des besoins de santé et de l'offre de soins (SROS)	51 693,99 €
Organisation de l'exercice professionnel : Permanence des Soins, Continuité des Soins, Nouveaux modes d'exercice	68 750,30 €
Actions dans le domaine des soins, de la prévention, veille sanitaire, promotion de la santé	214 782,29 €
Mise en œuvre des CPOM, Pôle de santé, Réunions ARS	2 722,05 €
Déploiement et utilisation des systèmes d'information	47 852,91 €
Mise en œuvre du développement continu	60 953,01 €
Fonctionnement URML	638 362,77 €
TOTAL	1 092 699,80 €

Actions et fonctionnement - Répartition 2017

■ Préparation et mise en œuvre du PRS

■ Analyse des besoins de santé et de l'offre de soins (SROS)

■ Organisation de l'exercice professionnel : Permanence des Soins, Continuité des Soins, Nouveaux modes d'exercice

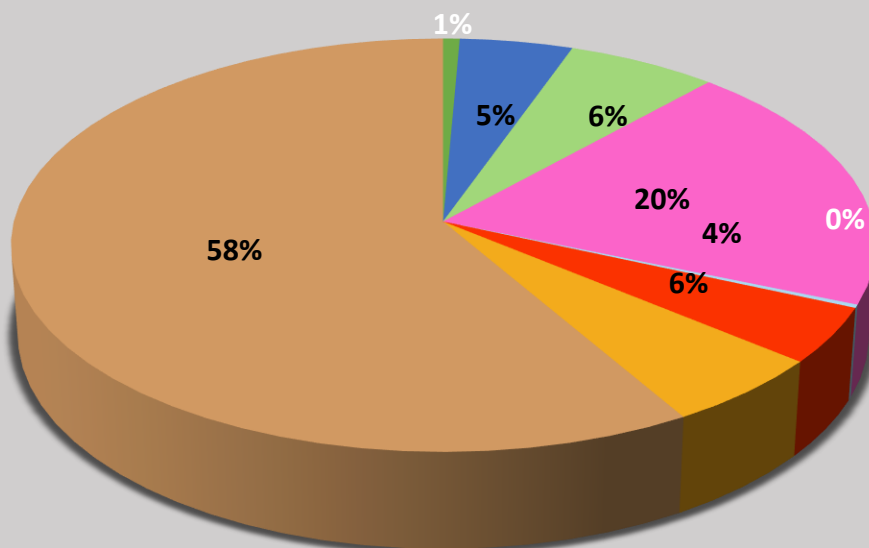
■ Actions dans le domaine des soins, de la prévention, veille sanitaire, promotion de la santé

■ Mise en œuvre des CPOM, Pôle de santé, Réunions ARS

■ Déploiement et utilisation des systèmes d'information

■ Mise en œuvre du développement continu

■ Fonctionnement URML



CONCLUSION

Pour que l'URML demeure au service de tous les médecins libéraux et aide à l'amélioration de la santé de la population martiniquaise.

Le 13 mars 2018

Dr Yolène BELLON TULLE
Secrétaire Général URML Martinique

